

## LA FETE DE DOLLARD SERA FETEE DE FAÇON GRANDIOSE A N.-DAME



Premier spectacle  
Scouts catholiques des Trois-Rivières  
En la salle Notre-Dame, Mercredi 22 mai et le jeudi, 23 mai 1929  
**CETTE ORGANISATION NOUVELLE!**

**Fondation**—Les Scouts catholiques ont débuté aux Trois-Rivières sous les auspices du Cercle Ozanam, alors que Sa Grandeur Monseigneur Cloutier leur donnait son approbation, disant: "Ils feront beaucoup de bien."

**Nature**—Les Scouts catholiques pratiquent le scoutisme tel que conçu et organisé par Sir Robert Baden-Powell en Angleterre, vers 1907. Les textes suivis de la Loi et des règlements, sauf pour certaines adaptations à des circonstances locales, sont ceux de la Fédération catholique des Scouts de France.

**But**—En premier lieu, celui de toute association scout: éducation morale, physique, civique, technique, etc., du garçon; spécialement, pour l'écolier aux jours des vacances et, pour le jeune employé, aux moments libres des soirées et du dimanche.

En second lieu, développer chez les petits triluviens, le sens religieux et patriotique en ce qui regarde la valeur et le bien-être surtout de leur ville, de leur région. Un cours spécial de civisme est donné à cet effet chaque semaine, aux Scouts catholiques.

**Moyens**—La Loi Scoutie vrai code de chevalerie moderne. Le système des patrouilles: esprit de famille et de saine émulation.

Le système des "badges" ou brevets de capacité obtenus après de sérieux examens. La vie en plein air et ses exercices salutaires de toutes sortes.

**Organisation**—Les Scouts catholiques ont un comité-directeur formé de prêtres et de laïques pourvoyant à la formation des troupes et à leur gouvernement général.

Un comité-protecteur diocésain ou simplement paroissial formé d'un nombre illimité de citoyens assure aux Scouts l'appui moral et financier, sans toutefois intervenir dans l'administration des troupes.

La troupe composée de quatre patrouilles de huit scouts chacune, dirigée par un scoutmaster et son assistant qui tiennent tous deux avec les quatre chefs de patrouille ou C.P. conseil de troupe.

Des instructeurs titulaires ou occasionnels, prêtres, professionnels, techniciens, procurent aux scouts l'avantage des éléments de nombreuses spécialités.

**Développement**—Nés dans la paroisse Notre-Dame, les Scouts catholiques ont pris dès le 1er décembre 1928, un caractère d'expansion dépassant l'attente des promoteurs. Ils appartiennent à toute la ville des Trois-Rivières, à tout le diocèse comme en fait foi la composition qui suit du Comité directeur.

Quatre troupes déjà formées: le Cloutier, 32 scouts—2e Comtois, 24 scouts—3e Laflèche, 32 scouts—4e Cooke, 24 scouts.

**Patron**—Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, évêque des Trois-Rivières. —Grand aumônier—Sa Grandeur Monseigneur Comtois, Auxiliaire.

**Membres du Comité**—Rév. Père Vincent, o.f.m., aumônier-directeur; M. l'abbé Albert Tessier, M.M. Jean-Marie Bureau, Edmond Cloutier, Emile Jean, Paul-Emile Piché, Armand Saint-Pierre, 1er scout mestre.

**PROGRAMME**  
**L'APPEL SCOUT**  
"O Canada"  
"Oui, oui, c'est bien lui, Dollard"  
Les trésors du comité-directeur  
Parrain et filleul—Chef.

**ACTES SCOUTS**  
**Le noeud du foulard**  
Personnages: Jean, scout de France;—sa mère,—la voisine—l'aumônier—le scoutmaster,—le médecin,—un chef de patrouille,—un monsieur et son petit garçon,—des scouts.

**Les deux scouts, l'ermite et l'autre (Par E.-J. Regrettier)**  
Personnages: Un chef de patrouille,—son second,—l'ermite,—deux cheminoteux—Brouillard. L'Autre qui est Satan.

**TABLEAUX DE LA VIE SCOUTE**  
10—Picté: La messe au camp  
20—Dévoûment: On travaille pour la troupe  
Civisme: Un mât symbolique  
40—Secourisme: Aux hommes, aux animaux  
50—Observation: Toute la nature  
60—Beaux-arts: Littérature, musique, peinture, élocution  
70—Hygiène: Gymnastique sanitaire  
80—Athlétisme: Jeux de force et d'agilité  
90—Signalisation: Jeu d'attention  
100—Métiers: Un peu de tout  
110—Esprit social: Jeux paisibles  
120—Tout en un seul: Feu de camp  
**God save the King!**

**LA PROMESSE**  
Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage:  
A servir de mon mieux, Dieu, l'Eglise et la Patrie  
A aider mon prochain en toutes circonstances  
A observer la loi scoutie

**LES PRINCIPES**  
Le scout est fier de sa foi et lui soumet toute sa vie  
Le Scout est fils de son pays et bon citoyen  
Le devoir du scout commence à la maison

**LA LOI**  
10—Le scout met son honneur à mériter confiance  
20—Le scout est loyal à son pays, ses parents, ses chefs et ses subordonnés  
30—Le scout est fait pour servir et sauver son prochain  
40—Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout  
50—Le scout est courtois et chevaleresque  
60—Le scout voit Dieu dans la nature; il aime les plantes et les animaux  
70—Le scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié  
80—Le scout est toujours de bonne humeur, il sourit et chante dans les difficultés  
90—Le scout est économe et soigneux du bien d'autrui  
100—Le scout est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes  
110—Le scout garde parfaitement le jour du Seigneur.

## Les Zouaves de Sainte-Marguerite font bénir leur nouveau drapeau

Dans l'après-midi grande parade par les rues de la ville.

Hommages à S. G. Mgr Cloutier

Dimanche matin la nouvelle Compagnie des Zouaves de Sainte-Marguerite faisait sa première sortie officielle et, en bons Zouaves, c'est l'église qui reçut leur première visite.

Le régiment était au grand complet et les pionniers, tout pimpants dans leurs habits neufs, formaient un corps très imposant.

Au son des tambours et des clairons, ils entrèrent à l'église pour la messe paroissiale.

La messe fut chantée par M. l'abbé Maurice Patry, professeur au Séminaire et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Louis-J. Chamberland, curé de la paroisse.

Dans l'après-midi la nouvelle compagnie parada de par la ville; elle se rendit à l'évêché présenter ses hommages à Sa Grandeur Monseigneur Cloutier qui les félicita de leur belle pensée en leur rappelant le rôle du zouave autrefois et l'obligation pour le zouave d'aujourd'hui de porter haut et droit l'idéal de ceux qui volèrent au secours du Souverain Pontife.

Sa Grandeur termina en leur donnant sa bénédiction.

Les Zouaves de Sainte-Marguerite allèrent ensuite saluer leur ancien pasteur, M. le chanoine Louis Denoncourt.

A sept heures la compagnie assistait aux Vêpres pendant lesquelles eut lieu la bénédiction de son nouveau drapeau.

M. le Commandant Israël Lafontaine qui avait assisté à toutes les démonstrations de la journée, félicita chaleureusement la nouvelle

## Feu Monsieur P. A. Gouin

Ce matin ont lieu à la cathédrale les funérailles de M. P.-A. Gouin, époux de Dame Odéline Hamelin, décédé à l'âge de 74 ans et 5 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et deux filles, Mme Fernand Quesnel (Angéline) et Mme L.-P. Mercier (Cécile).

M. Gouin était l'un de nos plus vieux marchands de fer de la ville, étant dans les affaires depuis au-delà de 50 ans.

Il aimait l'agriculture et pendant longtemps il dirigea la magnifique ferme Gouin à Ste-Marguerite. C'était un amateur de chevaux. Il fut l'un des fondateurs de notre Exposition et chaque année ses exhibits remportaient de belles récompenses.

## Un monument au Christ-Roi à Varsovie

Varsovie, 16—Dans la capitale polonaise s'élèvera bientôt le monument au Christ-Roi qu'a désiré la population depuis presque les premiers jours de l'indépendance reconquise.

Le monument se dressera sur la place du Sauveur, devant l'église où la population de Varsovie implora avec tant de ferveur, il y a dix ans, la protection du Dieu des armées sur la Pologne, au moment de la victoire des soldats polonais sur les troupes bolchévistes.

Dans un appel adressé aux catholiques de Varsovie, pour qu'ils contribuent aux frais d'érection de ce monument, qui témoignera de leur foi et de leur reconnaissance envers Notre-Seigneur, le Comité forme le vœu que "Varsovie," comme capitale de la Pologne, s'associe dignement à cet acte d'hommage et de vénération pour Notre-Seigneur Jésus-Christ; et que le monument à l'Amour divin illumine de son rayonnement la cité tout entière et tous ses habitants, comme, sur Paris, domine la basilique de Montmartre."

## Feu Madame J.-W. Boisvert

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame J.-W. Boisvert, née Séverine Lapolice, de St-Boniface de Shawinigan, survenue hier, à l'âge de 72 ans et 5 mois.

Ses funérailles auront lieu jeudi, le 20 du courant à 9 heures (solaires).

A Monsieur Boisvert et à sa famille "Le Bien Public" offre ses plus profondes sympathies.

## L'HON. MONSIEUR PERRON EXPOSE SON PROGRAMME AGRICOLE A SHERBROOKE

**Le nouveau ministre de l'Agriculture dit comment il va pousser de l'avant son nouveau département**

Sherbrooke, 21. — Les Etats-Unis élèvent des barrières contre nous — très bien — je n'en ai pas peur, a déclaré l'honorable J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, devant environ 250 citoyens éminents de cette ville et des environs, réunis à l'hôtel New Sherbrooke à l'occasion du banquet annuel du Board of Trade.

L'hon. M. Perron, parla de l'aspect de la nouvelle tâche qu'il a assumée à cause du désir des Etats-Unis d'éliminer la compétition agricole canadienne. Il parlait dans un centre, "la Reine des Cantons de l'Est", qui est spécialement intéressé aux projets du président Hoover, depuis que cette belle région agricole compte sur l'exportation du lait et de la crème au-delà de la frontière.

Le nouveau ministre de l'Agriculture entretint avec fierté, une population désireuse de rencontrer les nouvelles conditions et promit que le gouvernement n'hésiterait en aucune façon à rendre les conditions agricoles dans Québec telles, qu'elles puissent rencontrer l'attitude américaine, il croit que ce que le Danemark a pu faire, notre province peut le faire aujourd'hui."

L'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial a dit clairement qu'il n'y aurait pas de limite d'argent pour le travail que l'hon. M. Perron entend entreprendre, pendant que l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, parla des nouveaux horizons qui s'ouvrent pour nous dans le domaine minier de Québec, ajoutant qu'en ce qui concerne l'entretien des routes, il continuera le travail commencé par son prédécesseur. Incidemment, l'hon. M. Nicol déclara qu'il serait surpris si les revenus de la province, cette année, n'atteignaient pas \$40,000,000, soit une augmentation de cinq millions.

L'hon. Perron déclara en disant qu'il se réjouissait du fait qu'à l'avenir les automobilistes condamnés à l'amende pour vitesse blâmeraient Perrault au lieu de Perron. Il a toujours approuvé les Board of Trade, mais jamais plus qu'aujourd'hui leur coopération n'a été plus nécessaire. Quoiqu'on ait pu dire, il a assumé la direction du ministère de l'Agriculture avec plaisir, malgré qu'il fut sûr que c'était là un bien lourd fardeau. Tous reconnaissent que l'agriculture est la base de la prospérité de notre province et tous ont entendu dire qu'agriculture n'est pas prospère, que les directeurs ne peuvent exploiter leurs fermes et assurer leur subsistance. "Je ne suis pas prêt à dire que ces déclarations sont exactes," dit M. Perron. Comme le premier ministre l'a dit récemment, on

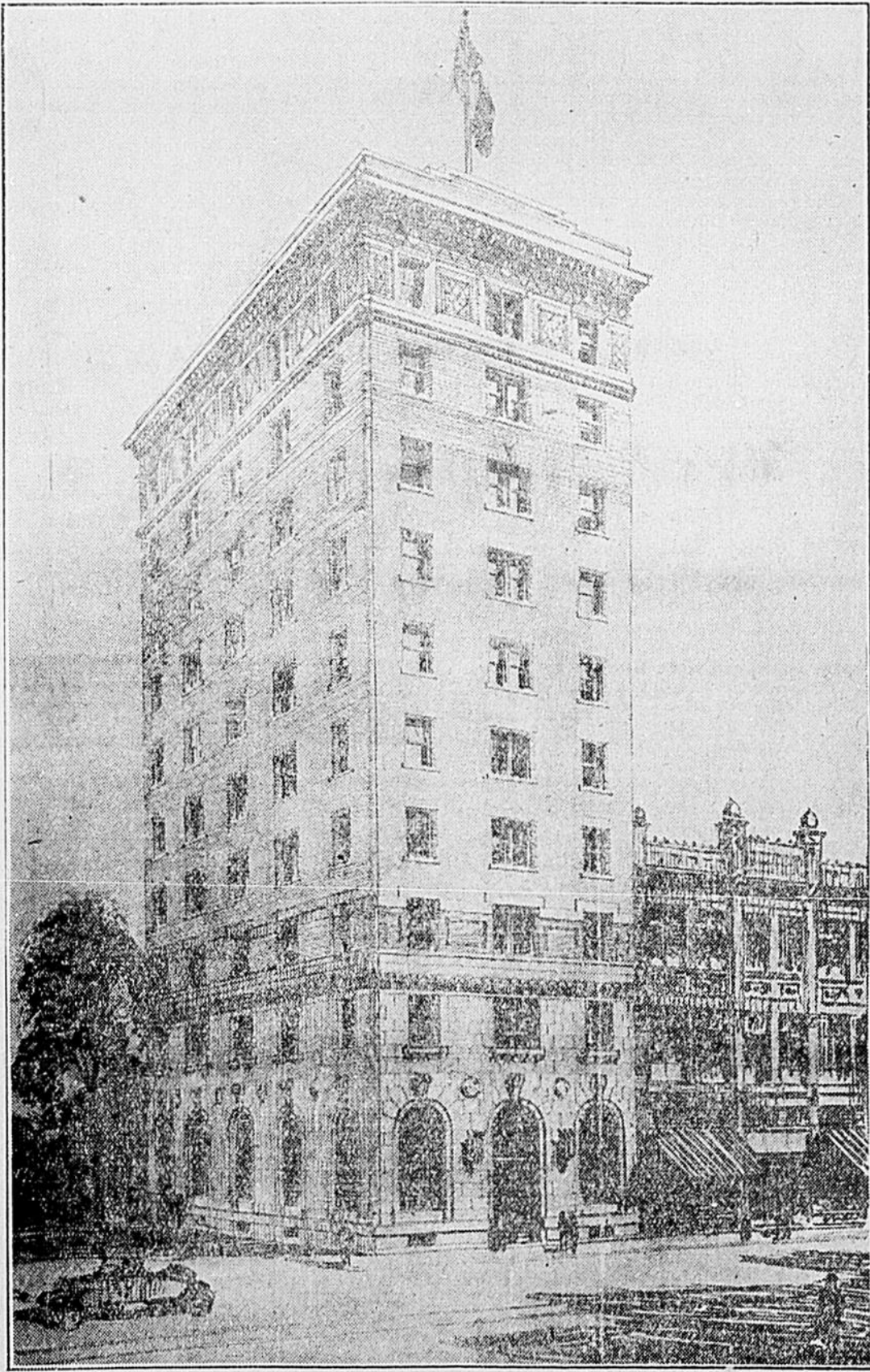
sait bien qu'il existe une crise agricole, mais que cette crise n'est pas limitée à notre province, mais existe dans le monde entier et que la classe agricole du monde entier en souffre. Je crois pouvoir dire que cette crise est moins aiguë dans notre Province qu'aux Etats-Unis et en Europe."

Les dernières élections aux Etats-Unis se firent surtout autour des besoins de la classe agricole américaine et le Congrès à une session spéciale discute une législation pourvoyant à l'augmentation des droits tarifaires sur les produits qui entrent aux Etats-Unis, dit M. Perron. On pourrait bien se reporter à il y a 25 ans, alors qu'il n'existait pas de programme agricole et que ce fut la tâche de l'hon. M. Caron en assumant le portefeuille de l'Agriculture de développer l'agriculture dans toutes ses branches une politique qui a amené la prospérité. Cette année cependant, nos voisins, souffrant comme souffrent d'autres pays, ont décidé de négocier entre eux et que tout ce qui est produit aux Etats-Unis sera vendu là sans compétition étrangère. La population des cantons de l'Est a tout spécialement développé un commerce avec les Etats-Unis, vendant le lait, la crème et le sirop d'érable, mais avec le nouveau tarif, les cultivateurs des Cantons de l'Est devraient payer un droit de 48 sous par gallon sur la crème, au lieu de 20 sous, 5 sous par gallon sur le lait, au lieu de 2 1/2 sous, et 7 1/2 sous par gallon sur le sirop d'érable, au lieu de 3 sous.

"Quels seront les résultats? Personne ne peut le dire. Ces droits seront-ils payés par nos voisins ou par nos cultivateurs? Nous ne le savons pas, mais il n'est aucun doute qu'un grand danger menace la partie la plus prospère de cette Province. Qu'allons-nous faire? — Il est peut-être un peu tôt pour énoncer des principes, mais je puis dire que mon programme, comme ministre de l'Agriculture, sera très simple. Ce ne sera pas un programme de contrainte et les cultivateurs feront ce qui leur plaira. Je ne suis pas de ceux qui croient qu'on améliore un peuple par des lois.

"Mon programme sera très simple. J'essaierai d'enseigner aux cultivateurs que l'agriculture est probablement l'industrie la plus difficile parmi celles qui existent aujourd'hui. J'essaierai de leur enseigner cela non pas par des lois, mais par la publicité et l'éducation. Je demanderai à mes collègues de m'aider à faire comprendre que les cultivateurs que leurs enfants doivent recevoir une éducation technique, etc.

L'hon. M. Perron donna quelques autres grandes lignes de son programme pour terminer en disant que Québec essaiera de faire ce que le Danemark a fait pour le développement de son industrie agricole."



ÉDIFICE AMEAU  
Que la Three Rivers Realty Investment est à faire construire aux Trois-Rivières au coin des rues Alexandre et Notre-Dame.

## Imposantes funérailles de Monsieur Alphonse Laurin

**Trois-Rivières vient de perdre l'un de ses plus éminents citoyens**

Lundi matin avaient lieu à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Alphonse Laurin, époux de Dame Julie Denicourt, décédé vendredi dernier après quelques jours de maladie. Il était âgé de 62 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Dionis Gélinas, assisté de M.M. les abbés Philippe Normand et Antonio Milot.

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier assistait au choeur accompagné de Mgr Paquin, P.D., et de M. le chanoine François Boulay. Plusieurs prêtres et religieux assistaient au service ainsi qu'un grand nombre de personnes parmi lesquelles on remarquait les principaux citoyens de la ville et des environs, ainsi qu'une forte délégation de Chevaliers de Colomb du Conseil des Trois-Rivières auquel appartenait depuis longtemps le défunt.

La chorale de la cathédrale, sous la direction de M. l'abbé J.-G. Turcotte, chanta pieusement la messe des morts.

Pour pleurer sa perte, Monsieur Laurin laisse son épouse, deux filles Mlles Marguerite et Gertrude; cinq fils Gustave, Rodrigue, Maurice, Bernard et Robert; deux sœurs, Mmes J.-Oscar Lapointe, de Montréal; Mlle Justina Laurin, de Beauharnois, 5 frères: Moïse, Henri, Adélar, Echer et Georges de Montréal.

Le défunt fut l'un des fondateurs du bureau de publicité des Trois-Rivières en 1910. Il était directeur de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières depuis 1908; il en fut élu président en 1917, et réélu en 1919. Il fut membre de la Commission du Port des Trois-Rivières, en 1916, et 1918; il était vice-président de la fabrique de meubles St. Lawrence Furniture Co., de Fraserville; membre de la Corporation ouvrière catholique fondateur du Cercle de Palamede, des Trois-Rivières et président depuis la fondation en 1895, membre du club Rotary et du club de golf Ki Eb, membre du 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. — Il fut grand chevalier, au conseil 1001 en 1925 et 1926. Il était membre fondateur et gouverneur de l'Hôpital antituberculeux Cooke.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

MASKINONGE

La semaine dernière, ont eu lieu, en l'église paroissiale, les funérailles solennelles de Mme Flore...

Caron, L.-V. de Grandpré, Rév. Père A. de Grandpré, c.s.v.; M. et Mme Jules Lemyre, M.M. Wilfrid Guinard, Messieurs Willie Lemyre, Pierre-Léon Casaubon, E.-E.-L.; Mme J. Descôteaux, M. le notaire J.-H. Napoléon Desautels, M. J.-A. Blanchard, M. J.-Alex. Savoie.

Sympathies

L'Union Catholique des Cultivateurs, cercle de Maskinongé; les familles Wilfrid Adam, Joseph-O. Béland, Wilfrid Béland, Théophile Lacourse, Alphonse Dupuis, Adélaïde Lemire, Alexandre Lemyre, Pierre Lemire, M. Denis Dupuis, M.M. et Mme Darius Lebeau, Alp. Lafrenière, les familles Napoléon Mayer, Hormidas Croisetière, Olivier Croisetière, Ernest Vanasse, M. et Mme Amable Drainville, M. Charles Adam, père; les familles Alfred St-Onge, Joseph Saucier, Amable Lefebvre, Wilfrid Lincourt, Donat Rinfret, J.-O.-N. Baril, M. et Mme Adélaïde Foucault, M. C. Maurice Destroismaisons, M. et Mme Omer Croisetière, la famille Joseph-F. Lemyre, M. J.-Aimé Dugas, la famille Joseph Brunet, Mme R.-A. Massicotte, M. Romuald Grenier, Mme et Mlle Cloutier, M.M. J.-A. Frigon, Narcisse Bastien, les familles Joseph-L. Paquin, Louis Landry, M.M. et Mmes Damase Bouchard, Alcide Lemyre, François Lemyre, Joseph-O. Paquin, M. Hormidas Valois, la famille T.-O. Vanasse, M. et Mme Ephrem Lemyre, les familles Pierre Dalcourt, Georges Dugas, Ephrem Saucier, Desjarlais, Joseph Lapien, M. et Mme J.-E. Savoie, les familles Hervey Lebrun, Wilfrid Boucher, Lebrun & Frère, M. et Mme Alexis Guinard, Mlles Simone et Irène Bastien, les familles Joseph Vanasse, Edouard Paquin, M. Edouard Wolfe, M. et Mme Alp. Lebrun, les familles Gaspard Lafrenière, Philippe Vanasse, Joseph Baril, M. et Mme Aimée Brodeur, la famille Elie Lemire, M. Joseph Rinfret, la Chorale de Maskinongé, M. Joseph-F. Béland, la famille Alp. Lessard, le Cercle St-Ferdinand de F.A.C.J.C., de Maskinongé; la famille P.-X. Gravel, Mlles Antoinette et Thérèse Caron, la famille J.-P. Destroismaisons, M. le maire et Mme Arthur Baril, la famille J.-O. Déziel, Mme Isidore Lafrenière, Mlle Marie-Anne Lemyre, M. et Mme Doris Bouchard, Mlle Marie-Jeanne Baril, M.M. et Mmes Philias Boucher, J.-W. Gagnon, M.P.P., la famille Omer Rinfret, M.M. J.-H. Bellemare, Arthur Givère, les familles J.-A. Coutu, N.P., Chs-Ed. Martin, Dr O.-E. Milot, M. et Mme J.-E. Turgeon, M.M. Joseph-H. Giguère, Georges Veillette, J.-O. Desjardins, A.-E. Lesage, la famille P.-F. Dusablon, Isaac Giguère, J.-Charles Gagnon, Willie Pichette, M. et Mme Wilfrid Lambert, M. et Mme Hector Béland, la famille Clovis Caron, J.-A. Giguère, J.-E. Loranger, Dr Léopold Gélinas, J.-Emile Ferron, Avocat, Familles Chappelaine, M. J.-L. Paquin, M. et Mme Paul Baril, les notaires Richard Lessard, notaire et Mme Lucien Lessard, la famille Joseph Jumeau, M. Adélaïde Provencher, Av., M. Lucien Clément, M.M. et Mmes H. Gagnon, Henri Sinotte, M.M. et Mmes Michel Leclerc, L.-L.-O. Caron, les Ursulines des Trois-Rivières; le notaire Robert Poirier, Mme E.-B. Laflamme, M. et Mme Raoul Ducharme, Av., M. l'abbé Antonio Magnan, M. et Mme Irène Bergeron, les Adoratrices du Précieux-Sang, des Trois-Rivières; M. et Mme Emile Thibodeau, M. Fortunat Lord, Av., M. et Mme J.-A. Trempe, M. Alp.-L. Auger, l'Association du Notariat Canadien, des Trois-Rivières; M. l'abbé Donat Liverneche, Joseph-Antoine Caron, les familles Joseph Lemyre, Joseph David, Arthur L. Gonneville, Alfred Rancourt, M. Paul et Mlles Magnan, M. et Mme Joseph Bastien, Mlle Flore Lesage, g.m.c., Mlle Cécile Dubois, M. et Mme Régis Lefebvre, R.F. J.-A.-L. Gonneville, c.s.v., Soeur Geneviève de Paris, Maurice Déry, Av., Soeur Lemyre, Soeur Jean Cassien, Soeur Marguerite de l'Eucharistie, Soeur Adélaïde, Soeur

Julienne du Saint-Sacrement, Sr Rogatienne, Mme Alfred Déry, M. Wilfrid Duchesny, Lucien Dugas, M. l'abbé J.-B.-E. Trudel, M. et Mme Joseph Caron, Mme Arthur Marineau, M.M. et Mmes J.-O. Poirier, Trefflé Ladouceur, M. Ovide Baribeau, N.P., M. le notaire A.-P. Bellemare, M. et Mme J.-P. Caisse, Arthur St-Antoine, E.E.L., M. le notaire J.-N. Poirier, M. l'abbé Joseph Mongrain, M. le notaire J.-A. Gravel, M. et Mme Azarias Lemyre, M. et Mme Ludger Gauthier, R.P. Cléophas, o.f.m., M. Joseph Lanoix, M. et Mme A.-B. Lafrenière

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

Mariage

Mercredi, le 8 courant, en notre église fut béni le mariage de Mlle Louisa Lacerte avec M. Ovide Garceau, M. l'abbé Lacerte servant de témoin à sa fille et M. Louis Garceau à son fils. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Lacerte, curé de la paroisse.

Naissance

M. et Mme Donat Jumeau font part à leurs parents, et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Henri Parrain et marraine: M. et Mme Henri Pothier, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient

M. et Mme Hervé Gélinas ainsi que M. et Mme Hector Gélinas de passage à Shawinigan, chez M. Freddy Lafrenière. — M. Jimmy Hill, de St-Mathieu chez M. Albert Hill, dernièrement. — Mlle Juliette Pellerin, à Alma-ville dimanche. — M. et Mme Joseph Gélinas, de St-Marc, chez M. Philippe Gélinas. — Mlle Germaine Berthiaume passe une quinzaine chez sa sœur à Shawinigan. — Mme Louis Poudrier est de retour d'un long voyage aux Etats-Unis. — Mlle Marie Lafrenière et son neveu Antonio à Shawinigan, ces jours derniers. — M. et Mme Thélémère Grenier, de St-Marc, chez M. Alphonse Grenier dimanche. — M. Lucien Philibert a passé quelques semaines, chez ses parents à St-Elie.

ST-ALEXIS DES MONTS

Un commencement d'incendie au village

Un commencement d'incendie déclaré dimanche après-midi, vers 4h.30, chez M. Arthur Julien, a menacé de raser de fond en comble la maison et les dépendances et aurait pu même dégénérer en conflagration vu le grand vent qu'il faisait.

Le feu origina dans une chambre de l'étage supérieur et fut découvert par le propriétaire lui-même, alors que se sentant indisposé, il allait prendre quelques instants de repos. L'alarme fut donnée aussitôt. Un bon nombre de personnes se rendirent sur les lieux. Déjà l'élément destructeur avait commencé ses ravages. Chacun prêta main-forte. Une équipe de pompiers volontaires s'organisa et grâce à leur dévouement, à leur bon travail, au bout d'une heure on était parvenu à maîtriser les flammes, à mettre le feu sous contrôle. Les dommages sont assez considérables.

Mois de Marie

Les exercices publics du mois de Marie se font régulièrement dans notre église paroissiale, tous les soirs, à sept heures. La chorale des jeunes filles fait les frais du chant. Les paroissiens désireux de témoigner hautement leur dévotion mariale, assistent nombreux à ces pieux exercices.

Baptêmes

Mario-Lucille-Germaine, enfant de M. et Mme W. Armstrong, Parrain et marraine: M. et Mme J. Morin. — Marie-Catherine-Aurélié, enfant de M. et Mme Alp. Julien, Parrain et marraine: M. et Mme N. Julien. — Marie-Maude-Marguerite-Rolande, enfant de M. et Mme Aurélien Melot, Parrain et marraine: M. et Mme J.-E. Milot, de St-Paulin. — Joseph-Fernand-Nazaire, enfant de M. et Mme Philippe Ringuette, Parrain et marraine: M. et Mme J. Vallières. — Joseph-Roger-Nicolas, enfant de M. et Mme J. Poudrier, Parrain et marraine: M. et Mme O. Cloutier.

STE-URSULE

Mercredi le 8 mai dernier, toute notre population du village était en fête. Grâce à la générosité des Messieurs de la Commission Scolaire et au dévouement de nos institutrices Mlles Cordélie Lessard et Blanche Trudel, la fête des arbres fut magnifiquement célébrée. Rien ne manqua pour atteindre le but qu'on s'était proposé. L'imagination des enfants frappée par ces belles cérémonies gardera longtemps les belles leçons données en ce jour sur les arbres.

Parmi les invités notables on pouvait voir au premier rang: M. le curé J.-G. Laquerre, M. le vicar P.-E. Deslites, M. J.-W. Gagnon, M.P.P., M. J.-E. Roy, agronome; M. Frank Teasdale, maire de la paroisse; M.M. Léon Lambert, Freddy Lambert, Joseph Bergeron, et Napoléon St-Louis, commissaires d'écoles et M. J.-A. Ed. Baril, secrétaire.

Le programme suivant fut exécuté:

- 10—Allocution de Monsieur le Curé. Après avoir exposé le but de la fête du jour, Monsieur le Curé fit une belle dissertation sur les arbres, leur utilité et leur beauté. Il termina par une série de bons conseils sur leur conservation. 20—Discours de bienvenue par M. le maire Frank Teasdale. 30—Chant par les élèves: a) Au pays de l'Érable—Solo: Marcelin Lessard b) Le laboureur, chœur. 40—Discours de M. le député J.-W. Gagnon, M.P.P. M. le député nous fit le plaisir qu'il avait de présider cette démonstration, unique dans son comté. Il félicita chaleureusement M.M. les Commissaires de l'initiative qu'ils avaient prise. Il rappela en termes choisis les richesses de la forêt et fit un appel pour la campagne de préservation des arbres. Enfin il termina en gratifiant Monsieur le Curé, du cadeau de 15 beaux arbres, qui orneront le terrain de la Fabrique. Ensuite M. l'agronome Roy, adressa quelques paroles de félicitations aux organisateurs de ce beau mouvement et de la démonstration de ce jour. 50—Déclamations: "La Forêt" déclamée par Georges Etienne Lessard. "Aimons les Arbres" par Jean-Paul Jumeau. 60—Démonstration sur la manière de planter les arbres, par Henri-Paul Bélanger.

O CANADA Ensuite on procéda à la plantation de quatre beaux érables. M. l'agronome voulut bien nous donner une démonstration pratique sur la plantation et joignant le geste à la parole, il prépara lui-même les arbres. Après la toilette faite et les fosses bien creusées, M. le Député s'arranda d'une pelle planta le premier arbre; à sa suite, Monsieur le Curé Laquerre, planta le second; M. Napoléon St-Louis, le Benjamin des Commissaires, planta le troisième et le quatrième fut planté par les élèves de l'École Modèle, sous la conduite de leurs institutrices.

Sur le coup de midi un banquet fut servi à l'Hôtel Boucher. Monsieur le Curé présidait. Cette belle journée finit par un congé gracieusement donné aux élèves par M. le Député, qui voulait ainsi, faire de cette journée une journée mémorable, qui restera longtemps gravée dans la mémoire des jeunes. Mlles les Institutrices ont raison d'être fières de leurs succès; le programme fut très bien rendu par les élèves, et la foule nombreuse de parents et d'amis vint pour les applaudir, n'eût qu'à se féliciter de s'être rendue.

STE-THECLE

Naissances

M. et Mme Jean-Baptiste Périgny ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph-Marcel-Guy, Parrain: M. Joachim Périgny, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Lodia Marchand, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Spérat Périgny.

M. et Mme Ronéo Alain ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph-Jean-Claude-Josaphat, Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Veillet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Spérat Périgny.

M. et Mme Narcisse Perron qui étaient ici depuis un mois chez des parents et amis sont retournés à St-Louis de Nédelec. — M. Raymond Massicotte, de Ste-Geneviève-de-Batiscan, était de passage ici dimanche dernier.

RETRAITES FERMEES

Dames: ... du 3 au 7 juin Jeunes filles ... du 5 au 19 juin Jeunes filles ... du 19 au 23 juin Institutrices ... du 4 au 8 juill. Jeunes filles ... du 11 au 15 juill. Jeunes filles ... du 1er au 5 août Jeunes filles ... du 15 au 19 juill. Institutrices ... du 22 au 26 août Pour tout renseignement s'adresser à la Directrice des Retraites au Convent de Marie Réparatrice, les Trois-Rivières.

ST-JUSTIN

Imposantes funérailles de M. Paul-André Gagnon

Il meurt à l'âge de 6 ans et 8 mois.—Nombreuse assistance

Ces jours derniers eurent lieu dans notre paroisse les imposantes funérailles de Paul-André Gagnon, fils de M. et Mme Philias Gagnon, frongier. Le jeune Gagnon descendit dans la tombe après quelques semaines de maladie, à l'âge de 6 ans et 8 mois.

M. l'abbé Emile Cloutier, curé de St-Justin, fit la levée du corps et chanta le service. Les porteurs furent M.M. Napoléon Doyon, Jules St-Louis, de Maskinongé; Denis Gagnon, Maurice Lafrenière, de St-Justin, tous cousins du défunt. La collecte fut faite par M.M. Gérard Gagnon et Aquila Paquette, ses cousins. Le chœur de chant, sous la direction de M. le notaire J.-E. Langlois, exécuta la messe des morts en grégorien.

Mme Adéodat Lafrenière toucha l'orgue. M. Paul-André Gagnon laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère inconsolables, M. et Mme Philias Gagnon, 2 frères, Armand et Roland, 3 sœurs, Révê Sœur Marie, (née Albertine) des Filles de Jésus, Laurette et Marie-Jeanne, de St-Justin; son grand-père M. François Gagnon, et un grand nombre d'oncles et tantes, cousins et cousines.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles on remarquait: M. et Mme Philias Gagnon père et mère du défunt, ses frères Armand et Roland, ses sœurs Laurette et Marie-Jeanne, son grand-père M. François Gagnon, ses oncles et tantes, M.M. et Mmes Maxime St-Louis, Eugène Gagnon, Alfred Doyon, de Maskinongé; M.M. Alphonse Béland Edouard Branchaud, de Ste-Ursule; M.M. Raphaël Paquette, Azarias Gagnon, Joseph Gagnon, Charles Casaubon, Xavier Philibert, Arthur Lafrenière, Idéla Lafrenière, Séverin Philibert, Adéodat Lafrenière, Edouard Sicaud, Léonard Lafrenière, Montcalm Philibert, Siméon et Simonne Philibert, de St-Justin; M. Willie Gagnon, Mlles Jeanne, Béatrice et Gertrude Gagnon, M.M. Eugène et Donat St-Louis, Mlles Albanie et Rachel St-Louis, tous de Maskinongé; Mlles Yvonne, Irène et Rachelle Paquette, M.M. Arthur et Raphaël Paquette, Albert Paquette, de St-Justin; Arthur Branchaud, de Ste-Ursule; les Filles de Jésus et leurs élèves, M. Réal et Mlle Rita Gagnon, M. Alfred Gagnon, Georges Marchand, Aimé Dupuis, Mlles Aurore et Marie-Rose Dupuis, Béatrice Morin, Mme Louis Casaubon Mlles Noëlla Vertereuille, Bella Masson, Rachel Alarie, Délima St-Antoine, Mme Ladoceur, Mlle Emma Coulombe, Pierre Baril, Mme Vve Givère, Adélaïde Papis, Justin Drainville, Donat Clément, Emile Dauphinais, Ferdinand Vermette, Charles Lemyre, Henri Casaubon, Brigitte Voulinzy, Azarias Gagnon, Mme Napoléon Gaboury, Mme Vve Chappelaine, Mme Alice Chappelaine et une foule d'autres.

A la famille si cruellement éprouvée, nos sincères sympathies. Prenez pour seule devise et forme pour seuls vœux: — Le bonheur, si je puis... mais le devoir, je veux!

Trouble cardiaque. "Pendant plusieurs semaines je ressentis des douleurs alentour du coeur. Je consultai deux médecins mais leurs traitements ne produisirent aucun résultat," écrit M. Louis Baubani, de Cristobal, Canal Zone, "Une bouteille de Novoro du Dr Pierre me soulagea complètement de ce trouble." Ce célèbre remède à base de plantes, corrige le procédé de digestion et d'élimination, il soulage des gaz d'estomac et de la dépression du système nerveux et évacue aussi les impuretés de l'organisme. Seuls, des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons, Co., peuvent fournir cette préparation végétale. Ce n'est pas un article de droguerie.

Livré exempt de douane au Canada.

Aux Anciens du Collège de Berthier

Tous les Anciens élèves du Collège St-Joseph de Berthier en haut sont invités à l'Alma Mater, le dimanche, 9 juin 1929 pour y commémorer le 10ème anniversaire de fondation de leur amicale; Messe basse à 11 heures (heure solaire); photographie du groupe; dîner; réunion régulière de l'Amicale où on y causera de questions importantes et où on procédera à l'élection des membres du Bureau de direction pour 1929-1930; ensuite, amusements divers avec les élèves actuels. Que tous soient fidèles au RENDEZ-VOUS! 14-21-28-6

Le devoir ne fronce les sourcils que tant que vous le fuyez. Survivez-le, il vous sourit. Carmen Sylva.

Soumissions demandées pour peindre un pont en fer

La Corporation de la paroisse de St-Stanislas de la rivière des Envies recevra jusqu'à neuf heures de l'avant-midi (heure solaire), le mardi, le 4 juin 1929, des soumissions pour la fourniture et la pose de tout ce qui est nécessaire au grattage et peinture du pont en fer situé sur la rivière Batiscan reliant la municipalité de la paroisse de St-Stanislas à celle du Village des Deux-Rivières, conformément à la circulaire du Département des Travaux Publics et du Travail de Québec, relative au peinture des ponts-routes à Superstructure métallique; lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le peinture du pont sur la Rivière Batiscan, à St-Stanislas, Comté de Champlain." Les soumissions seront ouvertes à la session du Conseil, à dix heures de l'avant-midi, le 4 juin 1929. Le con cil ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. On peut consulter la circulaire du Département ci-dessus mentionnée au bureau du soussigné ou au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Travaux Publics et du Travail, hôtel du Gouvernement Québec. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de "La Corporation de la paroisse de St-Stanislas de la rivière des Envies," et acceptée par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera remis au soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée. Par ordre:

J.-T. Jacob, Secrétaire-trésorier, Corporation de la paroisse de St-Stanislas, Co. Champlain, P.Q. 16-21-23-28

Trains pour Montréal

2.15 a.m. tous les jours 9.15 a.m. jours de semaine 2.35 p.m. tous les jours 4.50 p.m. tous les jours 6.08 p.m. tous les jours

Trains pour Québec

3.30 a.m. tous les jours 6.15 a.m. jours de semaine 12 midi tous les jours 1.05 p.m. jours de semaine 6.00 p.m. dimanche 6.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'Mère

5.20 a.m. tous les jours 12 midi do 2.45 p.m. do 6.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.30 a.m. jours de semaine 6.00 p.m. do

Pour réserve de chars parloir et chars dortoir, s'adresser au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame, Tél. 2001-2002, ou à la gare, Tél. 26

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées 35 centims pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufréne, Engr., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.



NOUVEL HORAIRE

en vigueur depuis le 28 avril

Heure normale

Départ des Trois-Rivières

Trains pour Montréal

2.15 a.m. tous les jours 9.15 a.m. jours de semaine 2.35 p.m. tous les jours 4.50 p.m. tous les jours 6.08 p.m. tous les jours

Trains pour Québec

3.30 a.m. tous les jours 6.15 a.m. jours de semaine 12 midi tous les jours 1.05 p.m. jours de semaine 6.00 p.m. dimanche 6.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'Mère

5.20 a.m. tous les jours 12 midi do 2.45 p.m. do 6.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.30 a.m. jours de semaine 6.00 p.m. do

Placement de bon père de famille. Congrégation des Révérendes Soeurs Ste-Catherine. 1ère hypothèque, 2 à 12 ans 6%. Prix pour rapporter environ 6 1/2%. Renseignements additionnels sur demande. Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais. La Corporation de Prêts de Québec. 132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748. Représentant Spécial pour Trois-Rivières et District: L. Létourneau, 9, rue St-Pierre, Tél. 205. Agent: Auguste Desmarais, Louiseville, Tél. 171.

Pourquoi Est-ce que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le NOVORO Du DR. PIERRE. C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans. Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. (Détiré libre de tous droits au Canada)

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

Lecture saine et instructive

Chiffres de circulation fournis sur demande.

## Les Retouches de l'Histoire et l'Historien Garneau

L'Histoire du Canada, par François-Xavier Garneau, telle que publiée par l'auteur, demeure une autorité dont il nous faut tenir compte. Malheureusement, certaines inexactitudes notoires, certaines opinions émises par l'auteur à propos de tel et tel de nos personnages historiques ont toujours parues aux gens avertis comme sujettes à caution. Mais dans son ensemble, l'Histoire de François-Xavier Garneau demeurait une oeuvre de grand mérite.

Cette Histoire de Garneau acquit une vogue très vive lorsque son petit-fils, M. Hector Garneau, entreprit de la rééditer, mais avec des notes complémentaires de son cru, des appendices, des bibliographies, qui présentaient l'oeuvre du grand-père sous un aspect tout à fait nouveau. Il fut publié plusieurs éditions de cette Histoire du Canada, complétée et expliquée par M. H. Garneau, et ce fut à chaque fois l'occasion de félicitations enthousiastes au hardi continuateur de notre historien national. Ce que l'on appréciait surtout dans l'oeuvre ainsi complétée de Garneau était la précision apportée à certains faits que François-Xavier Garneau n'avait cru prudent que de toucher, et aussi, la justification audacieuse de certaines opinions outrées qui avaient toujours semblé déparer l'oeuvre de l'historien.

Mais en certains quartiers, c'était précisément ces hardiesses dont le petit-fils se réjouissait d'être l'auteur, qui soulevaient l'admiration. On se félicitait d'avoir trouvé une bonne fois quelqu'un pour nous montrer toute la vérité dans l'histoire, et nous dire crûment toute la pensée de l'auteur.

Or, il advint, comme de juste, que toutes ces juxtapositions intempestives à l'oeuvre primordiale de l'historien parurent déplacées; des chercheurs n'hésitèrent pas à démolir certains faits et affirmations contenus dans la réédition de l'histoire de F.-X. Garneau. Chose singulière, malgré ces protestations autorisées, une seconde édition de l'histoire retouchée de Garneau, puis une troisième, une quatrième, étaient coup sur coup publiées, sans qu'aucune retouche ou rectification n'ait été apportée par le continuateur de l'oeuvre de l'aïeul.

Le "Canada Français", dans sa livraison de mai, contient à ce sujet des explications qu'il est bon de connaître. Cette publication reproduisit depuis quelques mois des études de MM. les abbés Morissette et Robitaille où l'histoire de F.-X. Garneau, rééditée par M. Hector Garneau, était vertement critiquée sur plus d'un point. C'est ainsi que, en ce qui concerne Mgr de Laval, on déclarait fautive l'opinion émise au sujet du grand évêque par l'historien Garneau, et tout à fait injuste la prétendue justification du Grand-Père par le petit-fils.

F.-X. Garneau nous avait présenté un portrait de Mgr de Laval où le saint évêque était peint sous les traits d'un autocrate dominateur... "voulant tout faire plier sous sa volonté"... "Il s'était persuadé écrit Garneau, qu'il ne pouvait errer dans ses jugements, s'il agissait pour le bien de l'Eglise, et il entreprit ici des choses qui auraient été exorbitantes en Europe. Il voulut faire de tout son clergé une milice passive. Il chercha même à se faire un instrument du pouvoir civil à Paris, et il lui fit décréter l'immobilité des cures, et le paiement de toutes les dîmes à son séminaire..." Et l'historien ajoutait que heureusement ces projets n'eurent point de succès.

Or, la vérité paraît bien être que Mgr de Laval était tout autre qu'un autocrate. D'après Latour, cité par M. l'abbé Auguste Gosselin, ce prélat d'une grande expérience, d'une grande dignité et d'un large savoir était un humble... "Il fut un oracle dont tout le clergé respectait les vues; jamais personne ne s'est plus défié de lui-même, ni n'a demandé avec plus de docilité les avis de ses inférieurs et de ses disciples..." C'était moins un supérieur qu'un confrère qui cherchait le bien avec eux, et ne le cherchait que dans la vue du bien même... Aussi jamais prélat ne fut mieux obéi, ni mieux secondé que Mgr de Laval, parce que, bien loin d'avoir cette jalousie de métier qui veut tout faire, qui craint le mérite, qui ne goûte que le despotisme, jamais prélat ne témoigna à ses inférieurs plus d'estime et plus de confiance... n'eut moins d'envie de commander et ne commanda moins en effet..."

Et M. l'abbé Morissette, qui fait cette citation, dit que, à la suite d'une documentation analogue... "M. Hector Garneau aurait pu conclure, sans s'exposer à être pris en faute et réfuté: — Est-ce bien là, en vérité, l'esprit absolu et dominateur que mon grand-père a voulu découvrir en Mgr de Laval?"

Le reproche que M. l'abbé Morissette adresse à M. Hector Garneau est de ne pas avoir corrigé les erreurs commises par son grand-père, mais au contraire, de les avoir en quelque sorte aggravées en cherchant à les justifier... "M. Hector Garneau, avait une magnifique occasion... de corriger et d'améliorer l'oeuvre de son grand-père. Tout en s'appuyant entièrement sur les oeuvres et aussi sur des travaux dignes de créance, il aurait pu la mettre au courant de la science moderne et des découvertes les plus récentes..." (C'était ce qu'il laissait entendre dans la préface de sa septième édition)... Au lieu de cela, le petit-fils s'est imposé la tâche très difficile et très peu enviable de corroborer les jugements du grand-père par des notes et des citations dans lesquelles la mauvaise foi ou le manque d'esprit critique est notoire..."

M. l'abbé Morissette reproche encore à M. Hector Garneau de ne pas avoir rapporté les textes fidèlement. « Au beau milieu d'une page de l'abbé Auguste Gosselin, il découpe hardiment quelques phrases qui font son affaire, dans une citation de Mgr de Laval, et, fier de son coup de ciseau, il s'écrie triomphalement: — Est-ce bien là, en vérité l'Ange de modestie que célébrait le P. Jérôme Lalemant? ... »

Bref, la critique de la réédition de l'Histoire de Garneau s'est tellement généralisée, que M. Hector Garneau lui-même annonce que dans une nouvelle édition on expurgera de l'Histoire de Garneau tout ce qui doit en être enlevé, de façon... à en faire un ouvrage, écrit M. Garneau, proprement destiné au grand public, aux élèves de nos couvents et de nos collèges."

Et pour que cette oeuvre soit ainsi redevenue présentable, l'édition annoncée sera calquée sur la quatrième édition, qui paraît être celle qui prête le moins à la controverse... "En supprimant les notes, dit encore M. Hector Garneau, les bibliographies, les appendices, en conservant peut-être des références indispensables, en apportant à maints endroits certains remaniements, on aurait un ouvrage proprement destiné au grand public, aux élèves de nos couvents et de nos collèges..."

Dans cette même lettre au Canada Français, M. Hector Garneau explique qu'il lui a été impossible, dans chaque réédition de son histoire annotée du grand-père, de tenir compte de la critique et de l'observation qu'on avait faites de son travail; la faute de cela proviendrait de ses éditeurs qui se refusaient à acheter à des surajoutés. Ce mauvais vouloir des éditeurs nous surprend.

Quoi qu'il en soit de la pingrerie des éditeurs français, ou du manque de ténacité de M. Hector Garneau, la conséquence fut déplorable. Cette conséquence fut que durant des années et des années, notre bon public, non seulement celui des écoles et des couvents, mais tout le monde, fut réduit à s'alimenter de notions fausses sur notre histoire nationale. Il est arrivé même que des pédagogues ont ouvertement manifesté leur mépris pour les petites gens qui ne voulaient pas croire les histoires ajoutées par le petit-fils à l'histoire de Garneau.

Nous nous réjouissons de l'idée que nous annonce M. Hector Garneau de supprimer ses notes, appendices, etc dans l'édition nouvelle qu'il nous annonce. Avec M. Morissette, nous nous demandons si la réédition, ainsi expurgée, n'aurait pas pu être faite avant, puisque l'édition annoncée, évidemment plus impartiale et plus véridique, ne supplantera pas les éditions précédentes... "qui circulent avec leurs funestes erreurs."

Joseph Barnard.



## FAVEUR DE NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE

Indulgence plénière

Appuyés par nos Supérieurs ecclésiastiques et religieux, nous avons cru devoir solliciter, pour tous ceux qui viendront visiter Notre Madone, au cours de son année jubilaire, une faveur toute spéciale de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Voici le texte même de notre supplice: Très Saint Père,

Le Directeur du pèlerinage de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, Canada, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose qu'au milieu du mois d'août prochain, les Pères Oblats de Marie Immaculée célébreront le jubilé d'argent du couronnement de la Statue dont ils sont les Gardiens attirés.

Pour cette occasion, le postulateur demande que Votre Sainteté daigne accorder à tous les pèlerins qui, du premier mai à la Toussaint, viendront prier aux pieds de la dite Madone couronnée, la faveur d'une indulgence plénière, à gagner aux conditions ordinaires. Et que Dieu, etc.

Le 4 avril dernier, par l'entremise de la Sacrée Pénitencerie Apostolique, office des Indulgences, le Souverain Pontife daigna répondre à notre requête:

"La Sacrée Pénitencerie Apostolique" a accédé avec bienveillance à votre demande d'une indulgence plénière en faveur des fidèles qui se rendront en groupe, comme pèlerins, à l'endroit désigné. Cette concession ne vaudra que pour la présente année. Nonobstant toutes choses contraires.

Signé: S. Luzzo, S.P. Regent, P. Ravellio S.P. Offic.

Cette insigne faveur n'est-elle pas par elle-même assez significative?

A l'instar de ses illustres prédécesseurs, S.S. le Pape Pie XI proclame ainsi, en y imprimant le sceau de son auguste autorité, l'importance du pèlerinage de Notre-Dame du Cap et approuve, de la façon la plus efficace, notre projet de célébrer les noces d'argent de son glorieux Couronnement.

Le but principal de l'octroi de cette indulgence, c'est évidemment d'inciter les âmes à venir prier Notre-Dame du Cap en plus grand nombre que jamais au cours de la présente saison.

Notons, particulièrement, que c'est toujours le désir du Saint-Père que la visite des lieux de pèlerinage se fasse de préférence en groupes organisés. C'est qu'alors elle est de beaucoup plus salutaire, plus édifiante, et plus conforme à l'esprit traditionnel de l'Eglise. Et puis, n'est-ce pas à dessein que le texte de la Sacrée Pénitencerie restreint sa faveur à ceux-là seuls qui viendront "en pèlerinage" à notre Sanctuaire.

Que l'on veuille bien tirer le plus de profit possible du trésor spirituel que le Père commun des fidèles vient de mettre à notre disposition! Surtout, tenons compte des conditions requises pour bénéficier de sa bienveillante libéralité en nous efforçant de nous agenouiller aux pieds de Notre Statue couronnée en vrais et pieux pèlerins!

Les Gardiens du Pèlerinage.

## Moniales Carmélites aux Trois-Rivières

Premier Carmel Canadien

Lorsqu'il s'agit de signaler les circonstances qui ont donné naissance au premier Carmel Canadien, et les difficultés qu'il y eut à vaincre, le nom de Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus se trouve nécessairement mêlé à tous les incidents comme aux plus importantes déterminations qui devaient être prises à ce sujet. Retenons simplement la parole de S. G. Mgr Landriot, alors Archevêque de Reims: "...La Fondation canadienne doit être faite par la Mère Séraphine. Si la Mère Séraphine ne peut s'en charger, personne ne la remplacera, et le Carmel de Reims ne la fera pas" (5 juillet 1874).

Devant nous borner ici à des notes rapides, nous renvoyons le lecteur désireux de connaître davantage la grandeur d'âme et les qualités exceptionnelles d'esprit et de coeur de la Mère Fondatrice, à l'Histoire de sa vie et de son oeuvre, en notre pays.

Le 16 avril 1875, les Religieuses Carmélites, au nombre de 5, et une soeur tourière, quittaient le Car-

mel de Reims, pour se diriger vers le Canada. Elles arrivent à Québec, le 6 mai, et le lendemain soir, descendent à Montréal. Elles y reçoivent la plus cordiale hospitalité, chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, et ce sera encore un sacrifice, que la séparation du 6 juin, quand les Carmélites quitteront l'Hôtel-Dieu pour le modeste "provisoire" qui doit les abriter pendant les quatre années qui vont suivre. Il faudra du temps et des délibérations nombreuses avant d'être fixé sur le site à choisir pour un Carmel régulier. C'est donc dans ce "pauvre Bethléem" que les deux premières novices canadiennes feront leur profession religieuse, le 16 juillet 1878, et la Prieure leur dira, dans son exhortation spirituelle: "C'est aujourd'hui que le Canada offre à Jésus, les prémices des 'Epouses Carmélites'."

Enfin cette même année, 1878, Madame Paul Lassieur devient bienfaitrice insigne de la Communauté, par la donation du terrain où va s'élever bientôt le Premier Carmel véritable, à Hochelaga. Les Religieuses prennent possession de leur monastère, le 2 mai 1879, et Sa Grandeur Monseigneur Taché, Archevêque de Saint-Boniface, y préside les funérailles de Soeur Marie-Angèle de l'Eucharistie, première carmélite décédée en terre canadienne—août 1879.

Inscrivons respectueusement le nom de ces vaillantes Filles de France et de Sainte-Thérèse:

## Les Cadets De La Salle se distinguent

Leur revue samedi dernier remporte un gros succès.

L'inspection des Cadets de La Salle qui eut lieu samedi dernier a permis une fois de plus de constater la belle tenue et l'habileté de notre beau corps de Cadets.

Pendant près de deux heures, les Cadets de La Salle ont manœuvré sous l'oeil des Officiers supérieurs sans un faux mouvement, sans une défection. Aussi le Capitaine Routier, l'inspecteur des Cadets canadiens ne leur ménagea pas ses félicitations.

Parmi les nombreux spectateurs, on remarquait le Lieutenant Colonel Keefe, inspecteur des cadets anglais, le Capitaine Routier, inspecteur des cadets canadiens. Son Honneur le maire Arthur Bettez, M.M. V. Baillargé, de l'école Technique, J.-M. Barre, avocat, J.-A. Pichette, commissaire d'école, J.-F. Ferrant, professeur à l'école Technique, Joseph Bernard, Robert Ryan, échevin, J.-A. Gruniger, bienfaiteur des cadets de La Salle, J.-B. Poliquin, assistant greffier de la cité, Les RR. FF. Fabien, directeur, Maurelle, lieutenant en charge des cadets, Le Brigadier Général W.-B.-M. King, qui devait présider la revue, étant retenu à Montréal par la maladie, le Lieutenant Colonel Keefe et le Capitaine Routier passèrent en revue les cadets dirigés par le Major Clays.

Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus, Prieure; Mère Marie-Angèle de l'Eucharistie, Déesse; Mère Marie de St-Jean-Baptiste, Sous-Prieure; Soeur Béatrice de l'Immaculée-Conception; Soeur Aimée du Saint-Sacrement; Soeur Espérance de St-Rémi, Tourière. Un Ami du Carmel

## Couventum au Jardin de l'Enfance

Le CONVENTUM DES ANCIENS AU JARDIN DE L'ENFANCE AURA LIEU LE 26 mai

Noces d'argent du Jardin de l'Enfance dirigé par les Filles de Jésus

C'est dimanche prochain qu'aura lieu au jardin de l'Enfance le grand ralliement de tous les anciens élèves à l'occasion des Noces d'Argent de l'Institution.

Déjà les adhésions sont nombreuses et l'on compte sur une assistance record. La lettre d'invitation adressée à tous les anciens se fait tellement pressante que pas un ne manquera à l'appel.

"Vous vous êtes sans doute demandé plusieurs fois ce qu'étaient devenus vos condisciples de la "petite classe", vos compagnons de première communion et vos confrères de "la classe des grands".

"Depuis votre départ au Jardin de l'Enfance, il vous est arrivé de rencontrer quelques-uns de ces amis d'enfance, avec eux vous avez trouvé un grand bonheur à revivre certaines heures les plus mémorables de votre vie de petit écolier.

"Combien souvent, n'est-il pas vrai, vous avez en un souvenir ému pour les "Bonnes Mères" qui "de votre temps" composaient le personnel de la maison?"

"Ces compagnons d'il y a quinze ou vingt ans ont vieilli, mais sont demeurés les mêmes par le coeur et le caractère. Ceux que vous aimez alors sont encore dignes de votre amitié. Ceux qui vous intéressaient alors par certains côtés de leur tempérament, vous auriez plaisir à les revoir fonderment les mêmes, en dépit des change-

ments superficiels opérés chez eux par le "struggle for life". "Et, le théâtre de tant de scènes amusantes, d'événements qui sont demeurés chers à votre mémoire existe encore.

"C'est là que vous les revivrez avec combien de bonheur, les jours heureux de votre vie d'écolier.

"Malheureusement toutes les "Bonnes Mères de notre temps ne vivent plus. Plusieurs sont vivantes à notre grande joie et sont encadrées de la maison, effectivement ou par le coeur. D'ailleurs la tradition s'est conservée au Jardin de l'Enfance et les anciens sont toujours assurés de voir revivre les maîtresses de "leur temps" dans celles d'aujourd'hui.

"Sincèrement, est-ce que vous ne souhaitez pas la "résurrection" de tout ce passé? Vous dites oui et il n'appartient qu'à vous de participer à l'oeuvre de cette "résurrection".

Voici le programme de la journée:

8 hres a.m. — Réunion des Anciens au Jardin de l'Enfance.

9 hres a.m. — Messe basse, dans la chapelle de la maison. Sermon par un ancien aumônier.

10 hres a.m. — Réunion d'étude-organisation d'un Couventum régulier pour les élèves de 1903-1918.

11 hres a.m. — Temps libre. Visite de la maison.

12.30 p. m. — Banquet.

2 hres p.m. — Photographie.

2.30 p.m. — Réunion de tous les anciens. Après cette réunion, séance du souvenir.

4 hres p.m. Pèlerinage au cimetière sur la tombe des religieuses décedées.

5.30 heures p.m. Bénédiction du T. S. Sacrement à la maison provinciale des religieuses.

6 hres p.m. Souper champêtre à la maison provinciale pour les anciens de 1903 à nos jours.

9 hres p.m. feu d'artifice et concert dans la cour de la maison.

"Un serviteur de Dieu doit travailler joyeusement, afin de devenir agréable à Dieu et pour se rendre semblable aux anges, qui servent leur Créateur avec une suavité et une joie inexprimables.

Saint Laurent Justinius.

## ANNONÇANT LES COMPLETS



## Pour GARÇONS

De 6 à 18 ans. Grandeurs: 24 à 35



Les Nouveaux Complets ARMOUR CLAD sont bâtis comme la cuirasse protectrice d'un navire de guerre.

Le jeune garçon se sent plus à l'aise dans un complet de bonne coupe. Il s'attire ainsi plus facilement l'amitié et le respect de ses petits camarades. C'est là de l'orgueil bien placé, digne de l'encouragement de tous les parents.



Ces Habits faits des meilleurs tissus sur le marché sont renforcés aux genoux, au siège et aux coudes avec une double épaisseur d'étoffe, et, par un procédé spécial, ne laissent pas voir de coutures.

Tous nos Complets "ARMOUR CLAD" sont à 4 pièces. Nouveaux modèles de Gilets droits ou croisés. Veston et 2 Culottes. Une Culotte droite et de Golf, ou une Culotte de Golf ou des lacées, ou deux Pantalons longs.

ECOLIER Soyez bien mis pour les vacances. Venez choisir votre complet des mains tenant, cela est avantageux sous tous les rapports.

R. HEROUX Le Magasin des Ecoliers 26, RUE HART, TROIS-RIVIÈRES.

INSISTEZ Auprès de vos parents pour qu'ils vous procurent un de ces jolis et solides complets ARMOUR CLAD

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

Vente des tabacs canadiens dans la Grande-Bretagne

(Notes des fermes expérimentales) Le commerce d'exportation de certains types de tabacs canadiens en feuilles, non préparés, a aujourd'hui de grandes chances d'expansion en Grande-Bretagne...

Le Canada n'a encore qu'une faible part de ce commerce, mais rien ne s'oppose à ce qu'il augmente dans de fortes proportions...

En vue de se renseigner plus complètement sur les possibilités de l'expansion de ce commerce, le Service des tabacs du Ministère fédéral de l'Agriculture...

Types et Prix

Tabac jaune. — Ce que le commerce demande surtout à l'heure actuelle, c'est une feuille de couleur orange citron clair, du type de tabac séché à l'air chaud ou "tabac jaune" pour la fabrication des cigarettes...

Tabacs foncés. — Après ces deux produits, le commerce qui présente le plus de ressources au point de vue de l'expansion, est celui des enveloppes foncées, séchées à feu, employées dans les "torquettes" (Twists) ce produit vient en concurrence directe avec les tabacs des Etats-Unis...

dernièrement, mais il y a encore trop de barils qui contiennent de deux à cinq pour cent d'impuretés. On recommande de tamiser le tabac avant de l'emballer...

Le commerce se fait par les anciennes voies établies.

Une condition essentielle à la vente de nos tabacs au Royaume-Uni est de nous conformer en tous points aux usages commerciaux du Royaume-Uni. C'est là un des détails les plus importants pour réussir...

Le reste de l'industrie manufacturière se compose d'un certain nombre de compagnies associées qui achètent tous leurs stocks par l'intermédiaire du service des tabacs de l'organisation mère...

Une superbe occasion s'offre au Canada d'établir un débouché permanent pour ses tabacs, mais nous n'y arriverons pas sans l'aide de nos amis, les producteurs de l'Empire...

Comment prévenir la mosaïque des pommes de terre

(Notes des fermes expérimentales) Les producteurs de semence certifiée de pommes de terre n'ignorent pas qu'il est difficile de prévenir entièrement la mosaïque simplement par l'enlèvement des plants malades...

L'emballage pour le marché anglais

Une des critiques principales que l'on porte contre les tabacs canadiens est que le contenu des caisses n'est pas conforme à l'échantillon, qu'elles contiennent trop de terre et enfin que le classement est mauvais.

de plants, le Service de la Botanique de la Division des fermes expérimentales a démontré que l'on peut la contrôler en opérant une sélection soignée sur une parcelle spéciale de semence...

On marque au moyen d'une ficelle un certain nombre de plants sains; on arrache la récolte de ces plants à la main et on les met en réserve pour la plantation en tubercules-unités ou "tubercules isolés" l'année suivante.

Pendant la saison de végétation on enlève tous les plants faibles ou malades ainsi que tous les autres membres de l'unité dans laquelle ces plants faibles ou malades sont trouvés.

Chaque pied est arraché séparément à la main et l'on choisit, pour une autre parcelle de semence, les meilleurs tubercules provenant de chaque unité.

R.-R. Hurst, Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Charlottetown, I. P.-E.

L'Excursion de la Chambre de Commerce

A l'exposition de Toronto, aux ciuites Niagara et à Buffalo,

Comme la chose a déjà été annoncée, la Chambre de Commerce du district de Montréal organise une deuxième grande excursion à Toronto pour le mois d'août prochain.

De nouveau cette année, les membres des Chambres de Commerce de la province de Québec, ainsi que leurs amis, sont invités à faire cette excursion et, inutile d'ajouter que les dames sont cordialement conviées à se joindre aux voyageurs.

L'itinéraire du voyage organisé cette année est encore plus intéressant que celui de 1928, car en plus d'une étape à Toronto pour la visite de la ville et de la grande exposition canadienne, il y aura en plus un promenade en auto-car à Hamilton, aux chutes Niagara et à Buffalo.

un mot, rien ne sera épargné pour assurer tout le confort possible aux voyageurs.

Le départ se fera de la gare Windsor à Montréal dans la soirée de mardi le 27 août, par train spécial de luxe du Pacifique Canadien...

On s'attend à ce que pas moins de 200 personnes fassent le voyage cette année, de nombreuses adhésions ayant déjà été reçues de Québec, les Trois-Rivières, Sherbrooke, les Chutes Shawinigan, Grand-Mère, Joliette, Sorel, St-Hyacinthe et autres endroits.

Le Canada Français

Livraison de mai 1929

Dans cette livraison, M. l'abbé Morissette continue son étude remarquable sur les Nouvelles éditions de Carneau. Cette fois-ci il montre comment le petit-fils du grand historien trinité M. de Laval...

signées, celle-ci, par le Frère Joachim, E.C. celle-là, par l'abbé Arthur Lacasse. Un peu de chimie est un travail de M. Joseph Risi, professeur à l'École Supérieure de chimie.

Bain de lune et Rosaire Dion consacré de beaux vers à Spleen et à Pax. Et voici M. Harry Bernard qui nous parle de l'idée baudelairienne au Canada.

Une fois que l'on a réussi par ce moyen à obtenir une espèce saine, sans maladie, on peut mettre la parcelle de semence à côté du champ principal.

Winnipeg, 14. — Bien qu'on ait pratiquement fini de semer le blé dans les trois provinces de l'Ouest...

Les semailles sont avancées dans l'Ouest

Winnipeg, 14. — Bien qu'on ait pratiquement fini de semer le blé dans les trois provinces de l'Ouest et que les autres semailles soient très avancées, la saison est tardive dans l'Ouest...

Les rapports de la Saskatchewan sont optimistes pour la saison qui vient, mais la plupart des cultivateurs demandent de la pluie.

La famine n'est pas proche

Des statistiques émanant d'Ottawa nous prouvent que la disette est encore loin

Ottawa, 11. — Le grain en entrepôt, le 3 mai, était de 6,772,316 boisseaux de moins que l'année dernière à pareille date.

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Comptable et Liquidateur Henri Bisson Comptable et Liquidateur

Médecin Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Avocats Robert Trudel, L.L.L., Albert Paquin, L.L.L. Trudel & Paquin

Chiropraticien A. E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique

Architecte U. J. Asselin, Ernest L. Denocourt Asselin & Denocourt

Avocat Joseph Barnard Avocat

Notaire Henri Lefebvre NOTAIRE Argent à prêter, Administration et règlement de succession, etc.

Chirurgien-Dentiste Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleur

Avocat Jean-Marie Bureau B.L., L.L.B. Avocat et Procureur

Notaire Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

Médecin Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Notaire J. A. Lemire, L.L.L. Notaire Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert.

Avocats Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigué, C. R. Georges Gouin, B. A. Léon Girard, L.L.L.

Médecin Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Notaire J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

W. H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo.

Avocat Roger Bisson Avocat et Procureur

Notaire A. LEBRUN Notaire C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PATRIOTIQUE. SPECIALITE: Mieux de tête.—Yeux crochés redressés sans opération.

Avocats Robichon & Méthot Avocats

Notaire Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurances, collection, etc.

Dans les entrepôts frigorifiques du pays, il y avait, le premier mai 11,545,000 livres de fromage...

Avocats DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet

Avocat Chas Bourgeois R. A. L.L. M. Avocat

Avocat Jules Caron Architecte

Notaires Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions.



SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

Funérailles de Mme Lucien Brunelle

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, eurent lieu les imposantes funérailles de Mme Lucien Brunelle, décédée des suites d'une longue maladie à l'âge de 30 ans et 9 mois.

La chorale de St-Paul, sous la conduite de M. le notaire J.-E. Déziel, exécuta la messe harmonisée des morts de M. l'abbé Panneton M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue. La défunte fut portée par MM. Alfred Lessard, Théodore Garceau, Oscar Adams, Jacques Tessier, Gonzague Lavergne et Jos. Bellemare.

La défunte fut portée par MM. Alfred Lessard et Théodore Garceau.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: MM. et Mmes Zéphirin Lahaye, Henri Lahaye, Luc-la-Tortue, Mme Pierre Mongrain, M. et Mme Napoléon Mongrain, Mme H. Gauthier, de Shawinigan; M. Xavier Lahaie, MM. et Mmes Damase Ricard, Irénée Lahaie, Théotime Lahaie, Zolique et Rodolphe Lahaie, Henri Lahaie, Noël Boissjolie, Mmes Jeanne, Rachelle et Madeleine Ricard, M. Roger Ricard, MM. Freddy, Armand, Maurice, Léo, Georges et Raymond Lahaie, Mmes Rachelle, Noëlla, Yvonne, Bibiane et Anita Lahaie, de Grand'Mère; M. et Mme Jos. Carbonneau, de Shawinigan; Mmes Bertha et Lucienne Lahaie, M. Léo Lahaie, M. et Mme Joseph Bellemare, Mme Vve Paul Bellemare, Mme Vve Joseph Lahaie, Mme A. Lacoursière, Mme Jacques Tessier, Mme Arthur Arsenault, Mmes Joseph Fugère, Oscar Adams, Mmes Simonne et Germaine Adams, Bertha, Trottière, Mmes John Berthiaume, Arthur Morin, M. Eugène Clermont, etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, et prières. A la famille en deuil nos sincères sympathies.

de La Pointe aux Trembles; Mme Félix Gariépy, Mmes Hector Gélinais, Ferd. Lamarche, de Grand'Mère; M. et Mme Raoul Chevrier, d'Ottawa; Mme J.-B. Bourgon, Rockland; Mlle Thérèse Beau-doin, de Lanoraie; M. Onésime Dufort, Mlle Adolphe Dufort, MM. et Mmes William Vennes, Sylvic Vennes, Arthur Vennes, Mme Pierre Thivierge, Mmes Charlotte Thivierge, Thérèse et Madeleine Lamarche, Irène, Lucinda, Juliette, Gariépy, M. Théo Maurice Gariépy, MM. Fernand, Maurice et Armand Lamarche, M. Horace Nobert, M. F.-X. Tremblay, Fred Gélinais, Landias Pratte, M. et Mme Hormidas Leblanc, Mme Landias Pratte, M. et Mme Joseph Payette, Mlle Yvonne Payette, MM. et Mmes Napoléon Gélinais, Adem Alarie, M. Arthur Desaulniers, MM. et Mmes J.-T.-A. Mélançon, Cléophas Hallé, Emmanuel Boisvert, MM. Hector Ricard, Exilias et L.-W. Ricard, etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, etc., des personnes suivantes:

Les familles: Joseph Payette, Napoléon Gélinais, de Grand'Mère; Mlle Annette St-Louis, de St-Jérôme; M. et Mme Joseph Alarie, de St-Jérôme; M. et Mme Rodolphe Mireault, des familles L.-W. Ricard, J.-B. Gagnon, Ludger Rousseau, MM. Charles Laberge, J.-N. Leclerc, Mme Oscar Lord, M. et Mme Alfred Mathon, la famille Hector Matteau, Mlle Jeanne Garceau, M. et Mme Cléophas Hallé, famille Joseph Garceau, Mlle Blandine Chamberland, de Grand'Mère; Mlle Hélène et Ursule Lefrançois, de Ste-Thécle; les familles Armand Trassari, Philias Lafrenière, Mlle Germaine Dallaire, de Hall; M. Oscar St-Louis, de St-Jérôme; M. et Mme Fred Villemure, M. et Mme Joseph Sansregret, de Joliette; M. et Mme René Desrochers, La Pointe aux Trembles; la famille Jules Massicotte, M. Roland Bocher, Mlle Gisèle Bocher, M. et Mme Théo. Déry, de Montréal; M. et Mmes Antonio Beaulé, Isidore Houle, Roméo Labelle, de St-Jérôme; M. et Mme David Laurin, de Montréal; l'Association des Zouaves de Grand'Mère; les Arts et Canadiens Français, les Dames Artisanes de Grand'Mère; M. et Mme Raoul Chevrier, Ottawa; M. et Mme J.-B. Bourgon, Rockland; M. H. Sawyer, et ses employés, de Grand'Mère; M. et Mme Hector Frederick, Ottawa; M. J.-D. Matteau, la famille Ferdinand Lamarche, Mlle Rachelle Cossette, la famille H. Sawyer, la famille Joseph Boisclair, Mme Louise Roy, d'Ottawa; Mlle Alba Rose, d'Ottawa; Mlle M. Gélinais institutrice et ses élèves, la famille Pierre Thivierge, les familles Joseph Auger, Louis Lemoine, Arthur Bisson, Emm. Boisvert, E. Howe, Hall; M. et Mme Thomas Taylor, M. et Mme J.-B. Lafontaine, d'Ottawa; M. et Mme Adem Alarie, les familles Henri Coulombe, Félix Gariépy, Mmes Rose Peterson, Mi-rielle Corribeau, Thérèse Lord, Mmes Françoise Ricard, Juliette Bisson, Simonne Adams, M. et Mme Jean-Charles Blais, Mlle Rita McCarthy, Mme Joseph Dallaire, de Hall; Mme Louis Deneault, la famille William Vennes, M. Joseph Lessard, les familles Adélar Desrochers, La Pointe aux Trembles; M. et Mme René Desrochers, La Pointe aux Trembles; M. et Mme J. Lafontaine, d'Ottawa; la famille Charles Lamarche, M. et Mme Chs-Ed. Héroux, Mme H. Motard, d'Ottawa; M. et Mme Hector Ricard, la famille Adem Garceau, Mlle Alice Boisvert, la famille William Arsenault, etc.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Funérailles de M. Donat Lamarche

En l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu récemment les funérailles de M. Donat Lamarche décédé à l'âge de 51 ans.

En outre de son épouse, née Albina Lafontaine, le défunt laisse pour le pleurer cinq enfants, dont Arthur, des Trois-Rivières; Edna, de St-Jérôme; Louise, Rolande et Bernande, de cette ville. Il laisse aussi trois frères, MM. Ferdinand et Charles, de Grand'Mère et Aimé, de Montréal; trois sœurs, Mmes A. Desrochers, de La Pointe aux Trembles; Félix Gariépy, de Grand'Mère, et Hector Gélinais, de Grand'Mère.

Les porteurs furent MM. Hormidas L-blanc, Philippe Gélinais, Joseph Caron, Exaudias Lavallée, Téles. Laing et Hector Matteau. La quête fut faite par MM. Philippe Gélinais et Exaudias Lavallée.

La chorale de St-Paul sous la conduite de M. J.-E. Déziel, N.P., fit les frais du chant. On exécuta la messe des morts, harmonisée, de M. l'abbé Panneton. Les principaux solistes furent MM. Roger Deshaies et Ernest Dontigny. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Donat Lamarche, son épouse, ses enfants Arthur, Edna, Louise, Roland et Bernande, de Grand'Mère; M. Aimé Lamarche, de Montréal; MM. Charles et Ferdinand Lamarche de Grand'Mère; Mme Adélar Desrochers, de La Pointe aux Trembles; M. et Mme René Desrochers, La Pointe aux Trembles; M. et Mme J. Lafontaine, d'Ottawa; la famille Charles Lamarche, M. et Mme Chs-Ed. Héroux, Mme H. Motard, d'Ottawa; M. et Mme Hector Ricard, la famille Adem Garceau, Mlle Alice Boisvert, la famille William Arsenault, etc.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Funérailles de Mme Xavier Lahaye

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les funérailles de Mme Xavier Lahaye.

La défunte, née Mèrelice Despins, est décédée à l'âge de 70 ans et 9 mois. En outre de son époux elle laisse pour le pleurer, deux fils MM. Irénée, de Montréal; et Théotime, de Grand'Mère; trois filles Florina, épouse de M. Damase Ricard, de cette ville; Melendy, épouse de M. Théo. Baribeau, de Lowell, Mass.; et Hélène, épouse de M. C. Lefebvre, de Lowell, Mass. Elle laisse aussi une soeur Mme Pierre Mongrain, des Chutes Shawinigan et un frère M. Adolphe Despins, de Rutland, Vt.

Le service fut chanté par M. Rousseau, lequel fit aussi la levée du corps.

A l'orgue la chorale de St-Paul sous la conduite de M. le notaire J.-E. Déziel, fit les frais du chant.

enfants dont: Arthur, Henri, Philippe, Edmond et Alphonse Houde de Grand'Mère; quatre filles: Joséphine, épouse de M. Ernest Normandin; Victoria, épouse de M. Edouard Boisvert, de Grand'Mère Florilda, épouse de M. Ovide Milot; de St-Barnabé, et Marie-Anne, épouse de M. Ls-Georges Laperrière, de St-Jean-Baptiste.

La défunte laisse aussi deux sœurs, Mme Vve Charles Godin, de East Providence, R.I., et Mme Vve Théodore Vincent, de Ste-Flore. Les porteurs furent: MM. Arsène Ricard, Nazaire Ricard, Napoléon Lemay, Ls-Georges Laperrière, F.-X. Proulx, et Pierre Mailloux. La quête fut faite par MM. Nazaire Ricard et Arsène Ricard.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Deschênes, curé de la paroisse assisté de MM. les abbés P. Méthot et Art. Rousseau, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, la chorale de St-Jean-Baptiste, sous la conduite de M. Joseph Desilets exécuta la messe harmonisée des morts, de Perreault. Mlle Anna Deshaies touchait l'orgue. M. J.-P.-Emile Dessureault, chanta le cantique "Mon Dieu c'en est donc fait", les autres solistes furent: MM. Léo Dugal, Philippe Marcotte, Joseph Deshaies, P. Caron, A. Gosselin, etc.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme Arthur Houde, MM. et Mmes Henri Houde, Philippe Houde, Edmond Houde, M. Alphonse Houde, MM. et Mmes Ernest Normandin, Edouard Boisvert, Ls-Georges Laperrière, J.-P.-Emile Dessureault de Grand'Mère; Mmes Ovide Milot, de St-Barnabé; Mmes Anna et Alphonse Laperrière, M. et Mme Arthur Lavergne, de Grand'Mère; M. et Mme Donat Vincent, Mme Alberte Vincent, Mme Adem Pelletier, Mlle Yvonne Vincent, M. Borromée Vincent, MM. Henri Rothier, Henri Vincent, de Ste-Flore; Mmes Berthe Lafond, Cécile Denoncourt, Eva Villemure, Germaine Chagné, Mmes Wilfrid Paquet, Arsène Boisvert, M. Joseph Lavoie, Mme Chs-Ed. Gagnon, M. Wilbrod Dorais, M. Hervé Normandin, MM. Eugène Pellerin, Albert Ricard, Hervé Lemay, Eldoré Mailloux, Hormidas Boisvert, Mmes Lucienne Boisvert, Bertha Lavergne, Rosemma Jacques, Clarence Denoncourt, Alex Garmeau, Mme Félicie Landry, MM. Edmond Houle, Alphonse Houle, Mmes Philias Huard, Mlle Marie-Flore Denoncourt, M. Ovide Ricard, Mmes Emile Boisvert, Thomas Lesieur, M. Anselme Chagné, Maxime Paquin, Hormidas Ringuette, Mme Wm Guinard, Mme Rosarg Prince, MM. et Mmes Eug. Raiche, Arsène Berthiaume, MM. Théo. Gravel, M. Boisvert, Phil. Caron, Joseph Deshaies, Ant. Gosselin, Léo Dugal, M. et Mme Eugène Berthiaume, Mmes Nazaire Ricard, Arsène Ricard, M. et Mme Alf. Berthiaume, MM. Joseph Nault, Joseph Matteau, Mlle Dolores Boulard, Mlle Germaine Normandin, etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de prières, messes, etc.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

winigan Cotton Co., qui a une évaluation de \$331,952, et la Canadian Carborundum Co., Limited, avec une évaluation de \$300,000.00, jouissent d'une commutation de taxes et paient, la première \$0.20 par \$100.00, et la seconde \$0.85 par \$100.00.

Le taux de la taxe foncière pour le prochain exercice sera probablement fixé par le Conseil à sa séance du 5 juin prochain.

Règlement de pavage des rues

Sur motion de M. l'échevin J.-A. Richard, secondée par M. l'échevin Ugel Lebeau, le Conseil a, mercredi soir, passé et adopté le règlement No 307 abrogeant le règlement No 267 concernant le pavage permanent des rues dans les limites de la cité de Shawinigan et pourvoyant, pour l'avenir, au pavage des dites rues par et à la charge de la cité.

M. l'échevin Joseph-F. St-Onge qui a toujours été fortement opposé au pavage des rues aux frais de la ville, a voté contre le règlement 307 et il a répété qu'en adoptant cette mesure le conseil commettait une grave injustice envers les contribuables propriétaires de terrains où il n'y a pas de rues.

Messieurs, les échevins Richard, Lebeau et Veilleux ont donné la réplique à Monsieur St-Onge.

M. le Maire, après avoir rappelé qu'il n'y a qu'un petit groupe de propriétaires qui sont opposés au pavage des rues par la ville, déclara qu'il s'agissait là d'une mesure d'intérêt public qui sera certainement très bien appréciée plus tard.

De son côté, M. l'échevin Richard affirma que le pavage permanent des rues présente plusieurs avantages, tant au point de vue hygiène qu'au point de vue de l'économie que la ville peut réaliser dans le coût de leur entretien, "et ajouta-il, en s'adressant à M. l'échevin St-Onge, puisque vous parlez de justice, je vous demanderai si vous voyez juste que des particuliers soient forcés de payer pour des travaux exécutés sur la propriété publique." M. Richard appuya surtout sur le fait que le coût d'entretien des rues pavées est beaucoup moindre que celui des rues qui ne le sont pas, et que de ce fait la ville peut chaque année économiser une somme plus que suffisante pour pourvoir au paiement des intérêts et du fonds d'amortissement du capital nécessaire pour le pavage de nos rues. Et il est évident que ce sont tous les propriétaires qui bénéficieront de ces économies.

Afin de ne pas laisser la discussion s'éterniser encore sur cette question, M. le Maire demanda le vote sur la motion de M. Richard. Comme dit ci-dessus, M. l'échevin St-Onge fut le seul à voter contre.

Avant de donner son vote en faveur du Règlement 307, M. l'échevin Lucien Bourassa déclara que jusque là il avait été contre la mesure proposée, à savoir que le pavage des rues soit fait à l'avenir à la charge de la municipalité, mais qu'après avoir soigneusement étudié la question et avoir, à maintes reprises, discuté la chose avec des contribuables, il en était venu à la conclusion que la dite mesure était parfaitement équitable et que, par conséquent, il l'approuvait.

Au cours de ses remarques, M. le Maire Desaulniers a laissé entendre que c'était l'intention du Conseil de s'adresser à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir de cette dernière, au moyen d'un bill privé, l'autorisation de rembourser aux intéressés le coût des travaux de pavage faits jusqu'à date dans certaines rues. Cette autorisation est indispensable étant donné que le règlement 307 ne peut légalement avoir un effet rétroactif.

Nouveau règlement d'emprunt de \$200,000

Le Conseil Municipal, à sa séance spéciale, a passé et adopté à l'unanimité, sur proposition de M. l'échevin Lucein Bourassa, secondée par M. l'échevin J.-A. Richard, le règlement d'emprunt No 306 au montant de \$200,000, en remplacement du règlement No 300 (annulé) et qui inclut un item de \$20,000 (qui n'est destiné au remboursement du coût des travaux de pavage faits dans nos rues. On se rappelle que certains propriétaires se sont objectés à cette appropriation de \$20,000 et qu'ils menaçaient même de prendre une injonction pour bloquer le règlement d'emprunt No 300. Afin de ne pas exposer la ville à se trouver dans une situation embarrassante, le conseil décida au dernier moment de ne pas soumettre le dit règlement 300 aux propriétaires-fonciers, arrêta la votation sur ce règlement et le remplaça subséquemment par un autre portant le No 306. Ce dernier règlement s'élève comme le premier à

\$200,000. L'appropriation de \$20,000 pour les rues n'y apparaît pas, mais cette somme a été répartie sur des travaux de pavage, d'aqueduc et d'égouts qui ont été jugés nécessaires.

Nous donnons ci-dessous le détail des appropriations du nouveau règlement d'emprunt qui sera soumis aux propriétaires fonciers aux mêmes dates que le règlement de \$310,000 pour l'aqueduc, soit les 30 et 31 mai:

Quartier No 1

Pavage: Broadway, de 3e à 2e rue et drainage, 5,900; 2e rue, du pavage existant à Broadway, 1,900; Avenue Spruce, du pavage existant vers le sud, 2,000; Egout, 4e rue, du St-Maurice vers l'ouest, 500; Parc St-Maurice et terrains d'amusement, 9,000. Total, 19,300.

Quartier No 2

Pavage, 5e rue, coin de la Place du Marché, 500; Côte Cascades, du pavage existant à l'avenue Hemlock, 1,800; Egouts, avenue Erables, de l'égoût existant au lot No p575-1, 461; avenue Cèdres, de 9e rue vers le nord, 322; avenue Cèdres, est et ouest à l'école anglaise, 6,000; 8e rue et débouché par la rue, 3,000; Aqueduc, 7e rue, tuyau de 4" à Cascade Inn, 354; Reconstruction aqueduc 6" avenue Cascades, 1,000. Total, 13,437.

Quartier No 3

Terrassement rue St-Marc entre Blvd Frigon et Blvd Giguère, 2,000; Terrassement avenue Transmission, 14,200; Pavage, avenue Transmission jusqu'aux bureaux de la Carbide, 13,600; rue St-Marc, de rue Lambert à Blvd Frigon, 6,500; Aqueduc, rue St-Marc, de Blvd

Frigon à est de Blvd Giguère, 527; Aqueduc, rue St-Aimé, de la rue Vincent vers l'est, 600; Egouts, rue St-Aimé, de la rue Vincent vers l'est, 800; rue Georges, de rue Lambert à rue St-Joseph, 5,700; rue St-Joseph, de rue Georges à Blvd Moreau, 317,000; Blvd Moreau, de rue St-Joseph à Hêtres, 25,000; Blvd Moreau, de Hêtres à M.H. 193, 11,200; Blvd Moreau, de M.H. 193 à Rivière Shawinigan, 11,000; chemin des Hêtres, de rue St-Marc à rue Georges, 4,500; Chemin des Hêtres, de rue Georges à M.H. 188, 3,600; Chemin des Hêtres, de M.H. 188 à rue Defond, 2,200; Chemin des Hêtres, de rue Defond à Blvd Moreau, 2,200; Ouverture de la rue Dollard à travers les lots: 624,255 et 256, 4,500—Total, 125,167.

Généralités

Nouveau service d'eau, 5,000; Améliorations Hôtel de Ville, 2,976; Appareils à incendie, 1,220; Viaduc intersection Hemlock et Cèdres, 20,000; Deux trottoirs pour trottoirs, 5,000; Talas, place du marché, 3,000; Un emmion pour vidanges, 4,500; Escalier avenue Station à viaduc C.N.R., 400—Total, 42,096—GRAND TOTAL: \$200,000.

Que de peuples n'ont jamais eu la foi! Comment notre Seigneur arrivera-t-il à y établir son royaume? Il suffirait d'un saint! Souhaitez à notre Seigneur de bons prêtres, de vrais apôtres. Ce doit être notre prière continuelle. Ces pauvres infidèles ne connaissent pas leur Père céleste, ni leur tendre Mère, ni Jésus leur Sauveur; et nous les laissons dans ce triste état! Oh! que c'est cruel! Etendons, dilatois par nos prières "le royaume de Notre-Seigneur." Vble Père Eymard.

Toutes les ménagères savent qu'il est le meilleur

LE THE

"SALADA"

Tout frais des plantations

... "Ce taux de Longue Distance à 7 p.m. est si commode"

Maintenant je puis téléphoner avant de sortir pour la soirée

LES taux du soir pour les appels entre postes commencent maintenant à 7 p.m. et comportent une réduction d'environ 25%. Un double avantage — vous pouvez placer un appel au taux réduit avant de sortir pour la soirée — et vous avez plus de chances d'atteindre la personne appelée entre 7 et 8.30 p.m.

Après 8.30 p.m. et jusqu'à 4.30 a.m. la réduction est encore plus grande, près de 50% des taux du jour.

Les frais des appels entre postes peuvent maintenant être renversés quand le taux est de 25 cents ou plus.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA



DOLLARS BIEN INVESTIS
POUR toutes les classes de la société, le placement le plus sûr est celui de l'argent déposé à un compte d'épargne. Cet argent est en lieu sûr, il est toujours à votre disposition, la valeur n'en est jamais affectée par un marché à la baisse, il est toujours rachetable au pair.
Protection et facilité d'accès, constituent une caractéristique double qu'on ne trouve pas dans d'autre genre de placement.
Vous pouvez économiser \$1,000 en quatre ans par versements hebdomadaires de \$4.52.
La Banque Royale du Canada
G. A. Sanford, Gérant
F. Lefebvre, Gérant
D. C. Davidson, Gérant

La Cité de Grand'Mère fait faire un relevé topographique de la cité par la Fairchild Aviation Ltd
Carte de 200 pieds au pouce.
Nos autorités municipales viennent de donner ordre à la Fairchild Aviation Limited, de cette ville, qui en a commencé incessamment les travaux, de préparer une carte topographique de la municipalité de la cité de Grand'Mère, sur une base de 200 pieds au pouce. Cette carte topographique rendra de grands services à la cité et sera certainement l'un des plus beaux travaux du genre exécuté par la Fairchild, à date.

Funérailles de Mme Ignace Houde
En l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis, eurent lieu récemment les funérailles de Mme Ignace Houde. La défunte, née Délia Dufresne, est décédée chez sa fille Mme Ernest Normandin, à l'âge de 79 ans, des suites d'une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Elle laisse pour le pleurer, neuf

Shawinigan

Homologation du rôle d'évaluation pour 1929-1930

A sa séance régulière, tenue mercredi dernier, le Conseil de Ville a procédé à l'homologation du rôle d'évaluation, tel que préparé par les estimateurs nommés par la cité, MM. Alphonse Frigon, Gédéon Bélanger et Napoléon Veillette, pour l'année 1929-1930 commençant le 1er juillet 1929. Le secrétaire a fait rapport au Conseil qu'aucune plainte n'avait été portée contre le dit rôle d'évaluation.

L'évaluation totale des propriétés imposables pour l'exercice 1929-1930 est de \$23,305,985.00, ce qui représente une augmentation de \$2,278,538.00 sur l'année 1928-1929 qui se terminera au 30 juin prochain. Cette augmentation se répartit comme suit:

Shawinigan Water & Power Co., (propriétés industrielles) 1,571,475; Shawinigan Chemicals Limited, (propriétés industrielles) 469,224; Aluminum Co., of Canada, (propriétés industrielles) 22,294; Chemin de fer Canadien Pacifique (propriétés industrielles), 32,000; Augmentation sur les propriétés privées, 183,545—Grand total, \$2,278,538.

Trois de nos compagnies industrielles fournissent donc à elles seules une augmentation de \$2,062,993.00. Le taux de la taxe foncière est le même pour les propriétés industrielles que pour les propriétés privées. Seules la Sha-



# Le Chemin de Fer National du Canada

Au dîner annuel de la Canadian Manufacturers Association, division de Québec et succursale de Montréal, M. S.-J. Hungerford, vice-président de l'exploitation et de la construction du Chemin de fer national du Canada, a développé, dans le premier exposé officiel qu'en ait été fait, les plans de cette Compagnie de chemin de fer, pour la solution du problème des terminaux montréalais. Le sujet, a dit M. Hungerford, est très vaste et il est important de faire connaître les facteurs qui ont amené le Chemin de fer National du Canada à adopter les projets qu'il préconise.

Il est évident, depuis des années, admet M. Hungerford, que les diverses gares de voyageurs appartenant aux compagnies de chemin de fer désormais amalgamées dans le réseau du Canadian National sont entièrement inadéquates et périmees, eu égard à l'augmentation de la circulation ferroviaire et routière. De ce fait les nombreux passages à niveau deviennent de plus en plus condamnable. Peu de temps après l'entrée en fonction de la nouvelle direction, en 1923, celle-ci entreprit une étude de la situation et les trois objectifs principaux qu'elle se proposait d'atteindre étaient les suivants:

- 1) — Une gare centrale convenable d'où rayonneraient tous ou pratiquement tous les trains du Canadian National, d'une dimension suffisante pour les exigences actuelles et ainsi conçue qu'elle se prêtât aux agrandissements nécessaires par les besoins d'un grand nombre d'années à venir. Cela comprenait aussi des gares convenables dans les bornes de la ville.
- 2) — L'élimination virtuelle de passages à niveau dans un large territoire et pour toutes voies affectées au service rapide et fréquent.
- 3) — La coordination et le développement des facilités de transport des marchandises de façon à offrir le maximum d'accommodation pour le public, et la maintenance la plus économique possible des marchandises.

On a également adopté comme principe directeur l'obligation de ne point nuire à la circulation des rues; mais de disposer les nouvelles constructions de telle sorte qu'elles permettent l'élargissement des rues dans le voisinage immédiat de la gare, et d'une façon générale facilitant le mouvement des piétons et des véhicules.

Le problème fut abordé sans préjugés; tous les projets antérieurs furent examinés et tous les nouveaux, attentivement étudiés. On considéra sans cesse comme principal facteur les répercussions de l'établissement de la nouvelle gare sur les intérêts des citoyens et de la collectivité et la question du coût relatif reste constamment au premier plan dans les esprits de ceux engagés dans cette étude. Le résultat net d'une somme considérable de recherches et d'études, c'est que la direction du Chemin de fer National est fermement convaincue que ses projets actuels, sujets à quelques changements minimes qui peuvent découler de discussions à venir avec les parties intéressées, représentent sans le moindre doute, la meilleure solution de ce grave problème; et si l'on tient compte de ses multiples

avantages, c'est aussi toutes choses égales d'ailleurs, la plus économique. Il est possible que certains croient que l'on se propose de dépenser environ \$50,000,000 uniquement pour fournir de nouvelles facilités aux voyageurs, mais tel n'est pas le cas puisque ce déboursé couvre non seulement le coût de la nouvelle gare centrale pour les voyageurs et de ses approches, de même que les sous-stations dans diverses parties de la ville mais qu'il englobe l'élimination presque complète des passages à niveau sur un territoire délimité au sud par le fleuve St-Laurent, à l'ouest par Rockfield, au nord par Cartierville et à l'est par Longue-Pointe, pour toutes les voies du Canadian National sur lesquelles il ne subsistera ci-après qu'une autre chose qu'un service d'aiguillage restreint. Ce projet vise également à l'établissement d'une nouvelle ligne entre Longue-Pointe et Mont-Royal fournissant un lien matériel, qui n'existe pas à l'heure actuelle, entre le réseau de la Compagnie dans la partie est de la ville et ceux des parties nord, ouest et sud, et également d'autres avantages très estimables pour la manutention du fret. Dans ce but, le Canadian National travaillerait conjointement avec le Pacifique Canadien, à l'établissement d'une cour de fret à être située sur le rivage du fleuve dans la Pointe Saint-Charles, où seront manutentionnées et entreposées les marchandises venant du port ou y allant, ce qui favorisera efficacement le développement du port. D'après ces projets il serait également possible au coût d'un vaste édifice de bureaux dans lequel serait logé environ 95% du personnel administratif employé dans la ville et qui occupe maintenant des locaux dans treize édifices différents dont un grand nombre n'appartiennent pas à la Compagnie. Faisons observer en passant que le coût des loyers actuellement payés représente plus que les intérêts sur le coût des édifices à être érigés.

La dépense projetée est sans doute considérable mais pas plus considérable que celle assamée il y a très peu d'années dans une autre cité canadienne, pour les mêmes fins. On réalisera de la sorte des économies très substantielles dans l'exploitation et il sera possible d'offrir aux abords de la gare de bureaux de commerce exploités par des individus ou des compagnies qui paieront volontiers pour des locaux à long terme des sommes considérables.

A tout prendre on espère avec raison que dans un délai raisonnable les économies et les recettes résultantes compenseront en bonne partie les intérêts sur le emprunt et autres frais additionnels.

En dehors de cela cependant, subsiste un facteur important, à savoir: qu'il faut de toute nécessité, fournir des commodités convenables dans l'intérêt du public voyageur et qu'il faut, par ailleurs, supprimer le danger des passages à niveau — et le plus tôt possible.

Le Chemin de Fer National possède actuellement quatre gares distinctes pour les voyageurs dans les bornes de la ville, soit: la gare Bonaventure, angle Windsor et St-Jacques, la gare du Tunnel à la rue Lagache-tière, la gare de la Montclair & Southern Counties Railways, au pied de la rue McGill et la gare Moreau, rue Ste-Catherine est dans Hochelaga. Les trois premières sont relativement rapprochées, mais la quatrième est séparée des autres par une distance considérable et il n'existe aucune communication ferroviaire entre aucune des trois sauf par une route extrêmement longue et indirecte.

Les trains de voyageurs sur le Chemin de fer National du Canada pénètrent dans la ville par quatre tracés généraux comme suit:

- 1) — Via le pont Victoria sur lequel passent tous les trains de New-York et d'au delà, des Etats, de la Nouvelle-Angleterre, des Provinces Maritimes et de la Province de Québec, au sud du fleuve St-Laurent, et des trains directs de la ville de Québec. Trente cinq pour cent de tous les trains de voyageurs à destination ou en partance de la ville de Montréal, via le chemin de fer National du Canada, circulent par cette route. En outre, la ligne électrique Montréal & Southern Counties, qui est contrôlée par le Canadian National, pénètre dans la ville par le pont Victoria.

- 2) — Par la ligne de l'Ouest, passant par Ste-Anne et Dorval, sur laquelle circulent tous les trains de Toronto et d'au delà, de même que d'Ottawa et d'au delà, et cette entrée accommode trente-deux pour cent de tous les trains de voyageurs.

- 3) — Le tunnel, à travers lequel circulent les trains locaux d'Ottawa via Hawkesbury et ceux de St-Jérôme et des autres points des montagnes des Laurentides. Cette entrée pourvoit au mouvement de 30 pour cent des trains.

- 4) — Via Boat-de-l'Île, par où circulent les trains de la région du lac Saint-Jean avec correspondance de tous les points du Québec, et

aussi les trains omnibus de la ville de Québec qui circulent via Grand-Mère et Joliette. Cette entrée pourvoit au passage d'environ 5 pour cent du total des trains.

Le mouvement des trains et des voyageurs de la ligne Montréal & Southern Counties Railways est exécuté bien que 3,000,000 de voyageurs sortent de la ville ou y entrent soient véhiculés par cette compagnie. Le nombre total des voyageurs quittant la ville, ou y arrivant via les trains à vapeur, est maintenant d'un peu plus de 1,000,000 par an dont environ 80% utilisent la gare Bonaventure, 15% la gare du Tunnel et 5% la gare Moreau.

On notera que trois sur quatre des terminaux du Chemin de fer National, de même que la gare Windsor du Chemin de fer Pacifique Canadien, sont situés dans les limites du territoire borné par la rue McGill à l'est, et la rue Montclair à l'ouest, de sorte que cette section de la ville est actuellement, et à tout le moins le principal point d'arrivée pour les voyageurs de chemins de fer. Incidemment, c'est aussi le district des hôtels. Trois des quatre entrées du réseau national convergent aussi vers cette localité et pour toutes ces raisons on a trouvé que la nouvelle gare devrait être située là.

Cette décision prise, l'adaptabilité de chacun des emplacements relatifs à la gare centrale fut étudiée. Il était naturellement impossible de s'arrêter à l'emplacement de la gare Montréal & Southern Counties Railways au pied de la rue McGill à cause de son exigüité, de sa localisation paratique et de son inaccessibilité pour les trains.

L'emplacement actuel de la gare Bonaventure fut également jugé inutilisable pour plusieurs raisons: 1) la difficulté de liaison avec la ligne du Tunnel; 2) la difficulté de surélever les voies jusqu'à Saint-Henri tout en maintenant le service actuel des trains; 3) elle fut jugée trop peu centrale et qui est peut-être le plus important, la région entière était requise pour le développement de la manutention des marchandises. On jugea que si on établissait de nouvelles commodités, en remplacement de la gare Bonaventure, pour le service des voyageurs, il faudrait acquiescer et construire un terminus fret complet ailleurs. On trouva que le maintien des commodités fret à cet endroit n'était d'une grande importance non seulement pour les chemins de fer mais pour les intérêts commerciaux de la collectivité, et pour toutes ces raisons et d'autres encore, ce emplacement fut jugé impropre à l'établissement de la nouvelle gare centrale.

Cela ne laissant que l'emplacement du tunnel dans la localité visée. De toute évidence sa situation à proximité des grands hôtels, les magasins à rayons, des théâtres et du quartier du commerce généralement, est idéal, et le seul problème à résoudre consistait à y amener toutes les lignes pénétrant à l'intérieur de la ville. Or trouva qu'en construisant une nouvelle ligne de Pointe Claire au environs de Cartierville, les trains de l'Ouest pourraient être commodément amenés à l'emplacement du tunnel, de même que ceux du nord. Cette nouvelle ligne aurait un peu plus de six milles de longueur, et parcourrait principalement une région non bâtie, la distance n'étant que légèrement plus grande que celle de la ligne actuelle allant à la gare Bonaventure. Cela disposait de tous les trains du nord et de l'ouest et le prochain problème important consistait à disposer des trains passant sur le pont Victoria. Les vérifications établirent que le niveau des voies à l'entrée du tunnel, rue Cathcart, et à l'extrémité nord du pont Victoria, étaient quasi identiques et qu'en traçant une ligne à niveau entre ces deux points, elle traverserait toutes les rues à une hauteur au-dessus du pavage de 18 à 28 pieds, laissant par conséquent suffisamment de place pour le mouvement des véhicules. Il devenait donc évident qu'un viaduc était le seul moyen pratique de fournir accès à l'emplacement du tunnel pour ces trains. Les données topographiques qu'on inclinaient, toutes pour la construction d'un viaduc et on trouva également que soit la compagnie ou soit le gouvernement fédéral possédait déjà la plus grande partie de la propriété sur laquelle cet édifice devait être construit. Le Canadian Northern, lors de la construction de l'entrée du tunnel, avait projeté un viaduc semblable pour faire communiquer ces voies avec celles du port où, le cas échéant, le pont Victoria, et avait acquis bon nombre d'immense-ment entre les rues Lagache-tière et Wellington. Le solde du canal au pont Victoria était possédé par le gouvernement ou l'ancienne compagnie du Grand Tronc depuis bon nombre d'années. Cette route représentait aussi la plus courte distance entre le pont Victoria et l'emplacement projeté de la gare comprenant une épargne considérable de temps et de tracé ferroviaire. A

raison de tous ces facteurs favorables, il fut décidé de construire un viaduc entre l'emplacement de la gare et le pont Victoria en ligne aussi directe que possible.

Restait simplement à pourvoir à une entrée convenable pour les trains venant du Boat-de-l'Île par le Nord-est; la décision finale reste sous ce rapport en suspens. On proposait d'abord l'utilisation par ces trains des voies du port de Longue-Pointe jusqu'à environ le pied de la rue McGill, d'où ils auraient atteint le tunnel par un embranchement de viaduc principal. En raison cependant du volume important du trafic des marchandises manutentionnées dans le port dans la superficie comprise entre la rue McGill et un point vis-à-vis la gare Viger, il fut trouvé qu'il serait nécessaire d'établir des voies séparées pour les trains de voyageurs et les autres trains directs comme les voies existantes étaient déjà trop encombrées. On se souviendra, cependant, que M. Palmer a, dans son rapport, insisté sur la nécessité de trouver plus d'espace et d'établir de nouvelles voies pour les besoins du port, dans cette localité, et il n'est pas douteux qu'à raison de l'activité toujours croissante du port de Montréal, ce développement des facilités ferroviaires dans le port se produira et que cela permettra aux trains du Chemin de fer National d'y circuler. Comme simplement 5% des trains du Canadian National pénètrent dans la ville via le Boat-de-l'Île, il est possible d'établir des gros provisoires pour ces trains à un endroit convenable dans la partie est de la ville jusqu'à un temps où les commissaires du port se décideront à multiplier les voies du port ainsi que suggéré par M. Palmer.

Nous désirons encore que les trains du nord-est atteignent la gare centrale via cette route mais dans l'intervalle, on peut s'arrêter à trois solutions temporaires.

- 1) — Utiliser les voies du port de Longue-Pointe jusqu'à un point vis-à-vis la gare Moreau où une gare pourrait être érigée au sud de la rue Notre-Dame, ou peut-être encore les trains pourraient continuer de ce point sur les voies du P.R. jusqu'à la gare Viger appartenant au chemin de fer Pacifique Canadien.

- 2) — Le chemin de fer Pacifique Canadien pourrait compléter sa voie (devenue le long de la rue Rouen, autrefois Forsyth) sur laquelle les trains du C.N.R. circulerait de la Longue-Pointe à la rue Moreau et ensuite sur les voies existantes du P.R. jusqu'à la gare Viger. Si ce projet était adopté, le chemin de fer National du Canada accorderait au Pacifique Canadien des droits de passage similaires sur ses voies de Longue-Pointe à l'Épiphonie.

- 3) — Créer au nord de Longue-Pointe et au-dessus de la nouvelle ligne à être construite de Longue-Pointe jusqu'en arrière de la montagne et atteindre alors la nouvelle gare centrale par le tunnel, une gare convenable étant établie à la rue Hochelaga, à Longue-Pointe pour accommoder les voyageurs des points est de la ville.

La direction souhaite se conformer aux désirs des autorités municipales pour ce qui est de la circulation de ces trains et des autres dispositions qui les concernent.

## Conférence du Rév. Père Facchinetti

Elle a eu lieu lundi soir devant un nombreux auditoire. On remarquait un nombreux clergé, en particulier, Monseigneur Chartier, Supérieur du Séminaire; M. le Chanoine Boulay, le Rév. Père David et plusieurs franciscains et autres religieux. Le savant Conférencier a su dominer la difficulté de s'exprimer dans une langue étrangère et intéresser vivement son assistance, en parlant de "saint François dans les splendeurs de l'art."

Il a parlé de saint François, de son oeuvre, de son apostolat et de sa mort triomphale, le tout rendu plus vivant par des projections lumineuses artistiques d'une grande richesse. M. l'Avocat Durand a présenté le Conférencier avec sa délicatesse coutumière. Le programme musical que voici a donné à meilleure impression au Père Facchinetti de nos chœurs et de nos musiciens trifluviens.

La Fontaine de Carouet (Lectoy) Chœur des Femmes et des Enfants de Notre-Dame

Berceuse de Jocelyn, Chorale des Enfants de Notre-Dame Réve d'amour (Liszt.) Violon M. le Prof. G. Marchand M. l'organiste Thom; son au piano

Il cantico de frate Sole (P.B. Falconara) Schola des Séraphiques

## Une Gerbe de bonnes nouvelles

Nous extrayons du "Semeur" la revue intitulée de l'A.C.J.C., les lignes suivantes, toutes à l'honneur du Cercle Ozanam et de la population trifluviennne.

"En première page du Bien Public, le 16 avril, un titre contenant six colonnes et des sous-titres appropriés proclament ce qui suit: **La cinquième conférence d'apostolat laïque du cercle Ozanam remporte un succès des plus remarquables.** M. Adéard Provencher traite de main de maître l'apostolat dans les sociétés laïques. La salle de l'hôtel de ville, remplie à sa pleine capacité, rappelle l'enthousiasme de la réunion en l'honneur de notre grand poète canadien Nérée Beauchemin. Belle allocution de Sa Grandeur Monseigneur Comtois.

Trouvant austère le sujet d'étude de choix, cette année, par le Comité central, plusieurs cercles hésitaient à donner une séance publique sur l'apostolat des laïcs dans la crainte de ne pas intéresser leur auditoire. Le cercle Ozanam a magnifiquement démontré que cette crainte était vaine, car il a déjà fait donner cinq conférences sur le sujet, et, chaque fois, la grande salle de l'hôtel de ville des Trois-Rivières était remplie. Inutile d'ajouter que nous sommes fier de l'esprit d'initiative qu'a déployé et des grands succès qu'a remportés le cercle Ozanam, et que ces belles séances patronnées par Sa Grandeur Mgr Comtois qui fut lui-même le premier conférencier, rendent un éloquent témoignage à l'A.C.J.C. et à la population de la ville des Trois-Rivières.

## Restes d'une civilisation primitive

Brescia, Italie, 14. — Trois tombes antiques qui remontent à une époque précédant l'ère romaine et qui appartiennent à une civilisation primitive ont été découvertes, ici, au cours d'excavations faites. On a trouvé des ossements humains, des coateaux et différents autres objets de fer. Les tombeaux, des sarcophages platés bruts, ne montrent qu'une décoration rudimentaire. Il n'y a aucune inscription.

## CURIEUX

La "Vie Syndicale," organe du Secrétariat des Syndicats catholiques de Montréal, signale une situation passablement illogique créée par la loi que certains maîtres boulangers de Montréal font pour imposer le travail du dimanche.

Ils (les ouvriers) invoquent la force de la loi? Nous allons l'affirmer, cette loi fait-elle dire à ces gens. Nous invoquerons la coutume et la nécessité. Nous invoquerons la coutume et la nécessité. Nous plaiderons. Nous nous munirons des meilleures lumières du parquet. Tout cela coûtera cher, mais cela ne fait rien. Il faut gagner de travailler le dimanche, contre l'autorité ecclésiastique, contre l'autorité civile et contre Dieu même. Nous avons de l'argent et nous le dépenserons pour une si "sainte cause". Voilà l'état d'esprit de quelques patrons boulangers à Montréal.

Quand des employés leur demandent de hausser quelque peu leur salaire, ils lèvent les bras au ciel en s'écriant: "Voulez-vous nous ruiner. Le pain est tellement bon marché que nous ne pouvons pas vous augmenter d'un sou."

Mais quand Dieu, l'Eglise, la loi civile exigent qu'ils accordent le repos dominical à leurs ouvriers, ils s'écrient: "Nous ne nous soumettrons pas. Nous avons de l'argent et nous dépenserons des millions s'il le faut, pour poursuivre notre travail "hors la loi!"

S'ils n'ont pas d'argent pour relever les salaires, mais en trouvent beaucoup pour obtenir de travailler le dimanche. C'est que leur idéal ne monte guère plus haut que la piastre. Il est assurément plus payant de travailler plus que de payer de meilleurs salaires.

Leurs arguments sont des signes de piastre. Au point de vue social ce n'est pas riche.

Thomas Poulin. "L'Action Catholique"

## M. l'Abbé Ouellette démissionne

Sa santé fortement ébranlée l'oblige à abandonner la direction des missionnaires-colonisateurs et de la voix nationale

Montréal, 14. — Après trois mois d'hôpital et trois mois de convalescence, M. l'Abbé J.-A. Ouellette, directeur des Missionnaires-colonisateurs, fondateur et directeur de la "Voix Nationale" a

dû pour des raisons de santé, donner sa démission. Son successeur sera nommé à la fin de mai, par NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province de Québec lors de leur réunion, convoquée pour assister aux délibérations du Conseil de l'Instruction publique. M. l'Abbé Georges-M. Bilodeau agira comme assistant-directeur, en son absence.

## LOUIS HAMELIN

Spécialiste en VITRES, BOURRURES et COUVERTURES D'AUTOS est maintenant installé au No 380, rue Notre-Dame. Téléphone 1848

### A SES NOUVEAUX BUREAUX

A l'avenir, le Dr J.-C. GELINAS aura ses bureaux au No 10 de la rue du Château, à côté du Bureau de Poste.

Téléphone: 317

### AVIS

Tous les bureaux dentaires seront fermés le SAMEDI à midi, et les MARDIS et JEUDIS SOIRS depuis le 1er juin jusqu'au 6 octobre 1929.

### L'ASSOCIATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Ville des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

### A NOS ABONNES

Si vous avez changé de domicile au premier mai, veuillez en aviser immédiatement l'Administration afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans le service de notre journal.

Nom .....  
 Adresse actuelle .....  
 Nouvelle adresse au premier mai: .....

S.V.P.—Retourner ce coupon immédiatement.

### Nous offrons sujet à vente préalable :

\$ 200.00	Ville de Nicolet	6 1/2	mai	1931
1,200.00	Ville de Bagotville	6 1/2	août	19 1
4,200.00	Munci. de Colombourg	5 1/2	juill.	1931 à 43
500.00	Ville de Bagotville	5 1/2	mai	1932
500.00	St-Alexis de la Gde Baie	5 1/2	juin	1935
1,000.00	Ville de Montréal-Est	5 1/2	sept.	1937
500.00	C.S. Trois-Rivières	6	mai	1937
1,000.00	Ville de Buckingham	5	nov.	1937
400.00	Ville de Rouyn	5 1/2	juin	1937
2,000.00	Ville de Rouyn	5 1/2	oct.	1938
500.00	C.S. Trois-Rivières	5 1/2	nov.	1942
500.00	Ville Cap-Madeleine	5	juill.	1942
500.00	St-Alexis Grande Baie	5	juin	1942
2,500.00	C.S. Kénojani	5	juin	1943
5,000.00	Corporation 3-Rivières	5 1/2	mai	1945
1,000.00	Corporation 3-Rivières	5	mai	1945
2,500.00	C.S. Jéniquières	5	fév.	1948

### FABRIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

1,500.00	Diocèse de Mayence	6	oct.	1931
2,500.00	RR. Pères Oblats	5 1/2	nov.	1943 à 45
9,700.00	SS. Ste-Catherine	6	mai	1932 à 41
100.00	Fabrique de St-Félicien	5 1/2	juin	1932
300.00	RR. SS. Ste-Elizabeth	5 1/2	nov.	1933
13,500.00	FF. Inst Chrétienne	5	nov.	1933 à 43
3,700.00	Diocèse de Toronto	5	avril	1935
1,000.00	Hôpital St-Sacrement	5 1/2	déc.	1936
1,000.00	Hôpital St-Luc	5	nov.	1937
5,500.00	SS. Ste-Elizabeth	5 1/4	avril	19 0 à 45
1,500.00	Diocèse de St-Jean	5	juill.	1942
5,000.00	SS. Francis de Marie	5 1/2	juin	1942
4,000.00	Diocèse d'Ottawa	5 1/2	déc.	1942
7,000.00	St. Dominique de Joncq.	5 1/2	oct.	1941
7,000.00	SS. Grises de la Croix	5 1/2	sept.	19 9
5,000.00	Diocèse de Winnipeg	5 1/2	mai	1943
3,000.00	Collège du Sacré-Coeur	5 1/4	août	1950
11,000.00	Séminaire des 3-Rivières	5 1/2	mai	1939 à 53

## Louis Normand Incorporée

Banquiers en Valeurs

### LES TROIS-RIVIERES

JOLIETTE VICTORIAVILLE

### CINQUIEME EXCURSION A TRAVERS LE CANADA

avec L'UNIVERSITE DE MONTREAL

du 6 au 27 juillet, 1929

Direction personnelle de M. Henry Laureys Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

PAR TRAIN DE LUXE DU PACIFIQUE CANADIEN

Un voyage de vacances instructif et agréable, organisé pour faciliter aux Canadiens la visite de leur pays, de ses villes, de ses industries et de ses sites pittoresques.

LES GRANDS LACS LES PRAIRIES LES ROCHEUSES LA COTE DU PACIFIQUE

de MONTREAL tous frais compris. \$365.

Pour renseignements complets, s'adresser à D. Che-nevert, 122, rue Notre-Dame ou à tout agent du PACIFIQUE CANADIEN.